

fenêtres s/ cours

18 juin 2018 / Numéro 447

Le journal du SNUipp-FSU



***Formation continue,
on commence quand ?***

**MABELLE
TRIBU**

TIPIquement solidaires



Co-finançons les belles initiatives citoyennes et solidaires

Ma Belle Tribu est une plateforme de financement participatif par le don dédiée aux associations qui ont pour vocation de soutenir les belles initiatives citoyennes et solidaires.

Rejoignez-nous sur mabelletribu.fr

Une équipe dédiée accompagne les porteurs de projets tout au long de leur campagne.

Contactez-nous au 01 64 80 33 40⁽¹⁾ ou par mail à mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr

Rejoignez-nous sur



Ma Belle Tribu est la plateforme
de financement participatif par le don initiée par



(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

Formation continue, on commence quand ?

Dans une école en constante évolution, les enseignants ont plus que jamais besoin de formation continue. Bien qu'exsangue, elle ne semble pas préoccuper un ministre qui la réduit aux seules animations pédagogiques.

5

l'enfant

Le qu'en dira-t-on... dès 5 ans

10

grand angle

Mouans-Sartoux, trop bio la cantine!



22

métier&pratiques

Décryptage: 10 mois de CP à douze/ 24 Laïcité, nouvelle bible/ 25 Pauvreté et réussite scolaire/ 26 Écrire, même plus peur!/ 28 Psychologue à l'école/ 29 Questions-réponses.

30

lire/sortir!

30 Lire/sortir
Festivals, que ferez-vous au temps chaud ?

34

interview

Emmanuelle Piquet,
« Comment ne pas être un prof idéal ».

32

société

L'école privée ne fait pas de miracles

Une recherche sur les résultats des élèves montre que les élèves du privé ne réussissent pas beaucoup mieux que ceux du public malgré une très faible mixité sociale.



éditorial

Le jusqu'au-boutisme de l'entre soi

La culture de l'entre soi présente de vrais avantages. Cela évite d'être contredit, on avance pétri de certitudes, personne ne vous instille le moindre doute et on se congratule à la fin dans toute la suffisance de notre égo. Ainsi se déroule sous nos yeux la présidence Macron. Pour exemple, le ministre de l'Éducation qui parle aux médias, jamais pressés de le contredire, et qui lorsqu'il organise les assises de la maternelle n'y convie que ceux qui pensent comme lui. Tandis que du bout des

lèvres il parle d'agenda social, dans le même temps le gouvernement met un coup de poignard dans le dialogue social en supprimant les compétences des commissions paritaires.



FINIS LES DROITS DES PERSONNELS ?

Alors que dans tous les départements les élus du SNUipp se décarcassent pour défendre les personnels, les accompagner, veiller au traitement équitable des promotions, assurer la transparence sur le mouvement, lutter contre les fermetures, il est sérieusement question de leur couper le sifflet ! Finis les droits des personnels ? Pourtant, les enseignants sont attachés à l'expertise des élus du SNUipp, qui mettent leur énergie à s'opposer et à gagner des droits nouveaux. Même l'administration y trouve son intérêt pour lever les dysfonctionnements. Et bien non. Le gouvernement veut donc là aussi régner en maître. Inutiles, dépassées toutes ces voix qui empêchent de se parler à soi-même ? Montrons lui que non. Que dans ce pays, il reste de la place pour la démocratie !

FRANCETTE POPINEAU

FENÊTRES SUR COURS Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

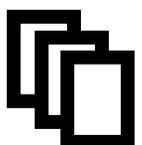
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:**

Régis Metzger **RÉDACTION:** Francis Barbe, Lilia Benhamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Francette Popineau, Virginie Solunto **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJA www.naja.paris / éditoriale: NAJApresse, graphique:

Susanna Shannon pour NAJA **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 12 rue Lafayette 75015 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

Joint à ce numéro, un supplément adressé aux personnels retraités.





SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE

POUR MON MÉTIER

POUR MOI

POUR L'ÉCOLE

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, d'être respecté en tant que professionnel.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST
UTILE

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



#ENVACANCES !

**1 FRANÇAIS SUR 2
NE PART PAS EN VACANCES**

**1 ENFANT SUR 3
NON PLUS !**

**LES VACANCES
NE SONT PAS UN LUXE
ELLES SONT UN DROIT**

la JPA, l'UNAT et Solidarité Laïque
se mobilisent ensemble

 Jeunesse
au Plein Air

 UNAT
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

 Solidarité
Laïque
ÉDUQUÉES
AUJOURD'HUI,
PLUS LIBRES
DEMAIN

PÉTITION EN LIGNE
WWW.DROITVACANCES.FR

Le qu'en dira-t-on... dès 5 ans

«Ce que les autres pensent de moi? Rien à faire!» Pas si sûr... et encore moins chez les enfants, c'est ce que révèle l'étude de deux chercheurs en psychologie américains Alex Shaw (Chicago) et Ike Silver (Pennsylvanie), parue en mars dans la revue *Trends in Cognitive Sciences*. En recoupant les données de plusieurs recherches, les universitaires estiment que c'est vers 5 ans, et non pas 9 ans comme on le croyait précédemment, que les enfants sont soucieux de leur image. Les enfants dès cet âge

ont compris quels sont les comportements adéquats pour «être bien vus» et qu'ils les adaptent selon deux variables: leur public et le contexte social. Ils ont ainsi tendance à être plus généreux, à aider s'ils se savent observés, davantage devant leur entourage familial que devant des inconnus qu'ils savent ne plus devoir revoir ensuite. "Nous découvrons que le type de comportement élaboré et stratégique lié à la présentation de soi chez l'adulte fait son apparition à un âge beaucoup plus précoce qu'on ne le

pensait jusqu'ici», commentent les chercheurs. Les enfants très tôt comprennent également qu'ils peuvent contribuer à la réputation

PLUS GÉNÉREUX S'ILS SE SAVENT OBSERVÉS

d'un camarade et améliorer sa place dans le groupe classe par leurs remarques positives. Vers six ans, ils commencent à voir d'un mauvais œil un petit copain qui s'attribue l'idée d'un autre ou critique sans fondement. Une dynamique qui joue un rôle en classe aussi.

LAURENCE GAIFFE

A SAISI EN MARS LA CONTRÔLEUR GÉNÉRALE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ AINSI QUE LE DÉFENSEUR DES DROITS.

QUI DÉNONCE L'AUGMENTATION DE CE TYPE DE MESURES. LES PREMIERS MOIS DE 2018 SONT TOUT AUSSI PRÉOCCUPANTS. L'ORGANISATION D'AIDE AUX RÉFUGIÉS

ENFANTS DE FAMILLES MIGRANTES ONT ÉTÉ PLACÉS EN RÉTENTION EN 2017, SOIT PRESQUE AUTANT QUE POUR LES ANNÉES 2014, 2015, 2016, ALERTE LA CIMADE



© Millerand/NAJA

DÈS 5 ANS, les enfants sont sensibles à leur réputation.

305

Pas touche aux commissions paritaires!

Le gouvernement projette de dessaisir les commissions paritaires de la plupart de leurs attributions concernant la mobilité et la carrière des agents de la Fonction publique. Face à cette atteinte grave, le SNUipp et la FSU appellent à signer massivement une pétition.

Début juin : enseignantes et enseignants voient se profiler la fin de l'année scolaire avec un certain soulagement mais pour ceux d'entre eux qui sont élus pour représenter la profession, c'est le plein boum ! Après avoir ferraillé au sein des comités techniques (CT) avec les directions académiques pour défendre les écoles dans le contexte difficile d'une carte scolaire de pénurie, les délégués du personnel vérifient, informent, siègent et rendent compte à leurs collègues des commissions paritaires de fin d'année qui examinent leurs affectations, leurs promotions, leurs congés de formation, leurs demandes de temps partiels ou de mise en disponibilité... C'est ce moment, forcément mal choisi, où le gouvernement met sur la table un projet qui signe pratiquement la fin du paritarisme dans la Fonction publique et donc dans l'éducation nationale.

LA FIN DES CAPD ?

Le paritarisme, c'est cette belle idée démocratique qui permet aux représen-





tants du personnel de siéger à égalité avec l'administration dans toutes les instances qui statuent sur la carrière des agents, leur nomination, leurs droits et leurs obligations... Un système lourd et coûteux pour le ministre de l'Action et des comptes publics Gérard Darmanin qui dès le mois d'avril propose une fusion entre les comités hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) et les CT. Deuxième étage de la fusée, fin mai, les organisations syndicales se voient remettre un document ministériel qui propose de supprimer les compétences des commissions administratives paritaires (CAP) sur des questions comme celles de la mobilité, des sanctions, des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement. Toutes questions qui seraient donc laissées entièrement à la discrétion de l'administration, sans la médiation des représentants du personnel. Derrière la volonté affichée de rationalisation et d'économie, se profile l'idée que les organisations syndicales et le

principe de représentation des personnels seraient des choses inutiles et dépassées. Un système auquel les personnels sont très attachés et qui fait vivre concrètement un dialogue social de proximité. Dans les CAPD du premier degré, le SNUipp-FSU a réussi à s'imposer comme un interlocuteur incontournable. Il y fait valoir la transparence et l'équité au bénéfice de tous les personnels en vérifiant les barèmes, en faisant évoluer et respecter des règles applicables à tous, en contrôlant toutes les opérations, en informant chacun du déroulement et des décisions prises. Sans compter son expertise et sa connaissance des personnels qui sont souvent d'un grand recours pour l'administration elle-même... Face à la gravité de l'attaque qui remet en cause un élément fondamental constitutif du droit des personnels, le SNUipp invite à une réaction d'ampleur et à signer massivement la pétition fédérale (<http://www.fsu.fr>).

PHILIPPE MIQUEL



opinion

PHILIPPE MEIRIEU, PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Jean-Michel Blanquer s'est attaché depuis un an à mettre en place un dirigisme technocratique



sur les méthodes, tout en promouvant une politique du « pilotage par les résultats » qui suscite la mise en concurrence entre les

personnes et les institutions.

Tout cela est mis en œuvre très habilement en flattant les opinions publiques par une référence permanente à la « recherche la plus avancée » associée à un éloge des « bonnes vieilles méthodes ». Il déploie, en effet, une stratégie de communication très efficace prétendant « réconcilier le meilleur de la tradition et le meilleur de la nouveauté ». Cela peut donner, un temps, le change aux médias et impressionner l'opinion publique, mais le coupe progressivement des acteurs de l'éducation qui se sentent, à juste titre, de plus en plus « prolétariés ».



RENDEZ-VOUS SALARIAL. Avant même le rendez-vous salarial du 18 juin, les sept organisations salariales de la Fonction publique se sont adressées au Premier ministre dans une lettre ouverte. Elles y dénoncent « l'absence de prise en compte des interventions et demandes des organisations syndicales [qui] pose un problème de fond sur la conception du dialogue menée actuellement ». Ainsi la question de la fusion des CT et des CHSCT et de la disparition des CAP fait l'objet d'un rejet syndical unanime mais non pris en compte pour le moment. Au plan des salaires, les syndicats demandent unitairement au gouvernement de donner un signe positif aux 5 millions d'agents de la Fonction publique permettant une réelle augmentation de leur pouvoir d'achat.

REP+ : ils sont où les 3 000 € ?



C'était une promesse du candidat Macron : une « prime » de 3 000 € aux enseignantes et enseignants de Rep+ pour les attirer et les stabiliser « sur ces établissements les plus difficiles ». La mise en place effective de la mesure, qui a déjà beaucoup tardé, pourrait d'après le ministère intervenir en septembre 2018, après des discussions avec les syndicats prévues

courant juin. Mais des discussions sur quoi ? Les catégories de personnels concernées ? Un étalement de la mesure sur le quinquennat ? L'introduction du « mérite » dans son attribution ? Pour le SNUipp-FSU, il n'y a pas à barguigner et la réponse à ces questions est assez simple. L'indemnité doit être pour tout le monde et tout de suite.

La hors classe à la peine

Un accès à la hors classe pour tous les PE : c'est la promesse inscrite dans la déclinaison *Éducation nationale* du protocole d'accord PPCR, qui signe des avancées importantes en termes de déroulement de carrière et de rémunérations. Pourtant, les opérations d'accès à cette hors classe sous leurs nouvelles modalités laissent plusieurs questions d'importance en suspens. Le nombre de promotions offertes

d'abord, avec un taux qui devrait augmenter dès cette année et jusqu'en 2020, mais que le ministère tarde à communiquer, ce qui a repoussé la tenue de nombreuses CAPD. Sur la situation des ex-instituteurs ensuite, dont l'intégration dans le corps des PE a été bien trop longue. Ils se voient maintenant désavantagés par un barème qui, dans de nombreux départements, en cas d'égalité, prend en

compte l'ancienneté dans le corps des PE et non l'AGS. L'avis de la hiérarchie enfin, source d'inégalité, fige de plus dans la durée l'appréciation portée sur la valeur professionnelle. Sur tous ces sujets, le SNUipp-FSU continue d'intervenir auprès du ministère et dans les départements pour faire valoir les droits des personnels et veiller au respect des engagements du gouvernement.

Focus

CARTE SCOLAIRE, C'EST PAS FINI !

Alors que les CTSD se tiennent en juin pour ajuster les opérations de cartes scolaires, des mobilisations se déroulent dans certains départements contre l'insuffisance ou la mauvaise répartition des moyens. « *Non à la fermeture, oui à la peinture, à la culture, à la lecture, à l'écriture.* » Derrière le slogan en rimes, c'est la colère qui a réuni plus de deux cents enseignants le 4 juin sur le parvis de la préfecture à Toulouse. Ils étaient venus, à l'appel de différents syndicats, dont le SNUipp-FSU, dénoncer les fermetures et les non-ouvertures de cette seconde phase de carte scolaire. Les effectifs de Haute-Garonne sont parmi les plus lourds de France, avec des classes entre 29 et 32 élèves sur certaines écoles du nord de la ville rose. En Sarthe aussi, les mesures proposées fâchent. Pour permettre le dédoublement des CP et CE1, une quarantaine de classes devraient être fermées, touchant à la fois les écoles de REP et les écoles rurales. Le SNUipp-FSU72 a proposé un contre-CDEN le 14 juin pour dénoncer la face cachée de la mesure phare ministérielle.

Quelle direction d'école ?

Pétition, assemblées générales, rassemblement devant l'IA le 30 mai, un collectif de directrices et directeurs d'école du Rhône à l'initiative du SNUipp-FSU multiplie les actions pour porter les revendications du terrain : du temps, une aide administrative pérenne,

des indemnités à la hauteur et de la formation. Cette démarche rejoint celle des États généraux organisés en mai-juin dans les départements par le SNUipp pour aboutir à une synthèse nationale en septembre.

SNUIPP.FR. RUBRIQUE ACTUALITÉS / ÉVÉNEMENTS

L'uniforme ou l'égalité ?

Consultés par référendum par la municipalité en mai, 62% des parents d'élèves de Provins, en Seine-et-Marne, se sont prononcés en faveur du port de l'uniforme à l'école. Uniforme dont le coût de 145 euros serait à la charge des familles dans une école publique

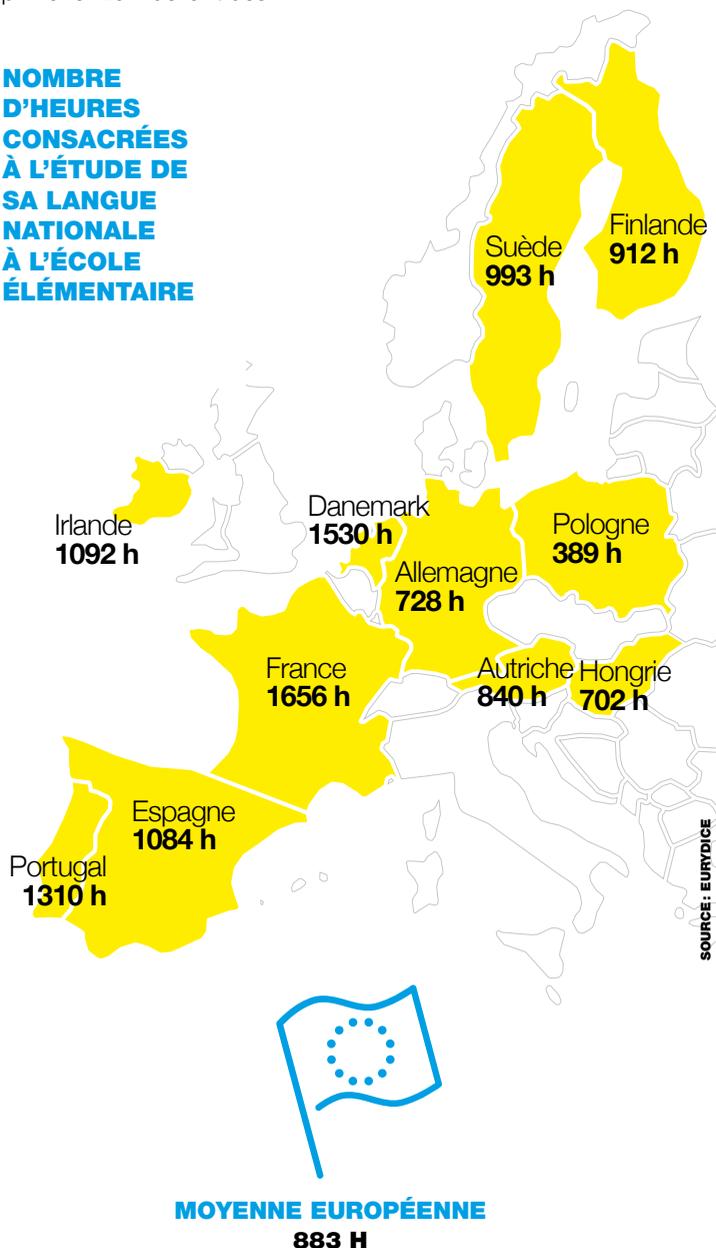
censée être gratuite pour tous. J.M. Blanquer affirme qu'il s'agit là « *d'un enjeu d'égalité entre les enfants* » mais ce n'est pas en uniformisant les tenues qu'on gomme les inégalités. C'est en donnant plus de moyens à ceux qui en ont le plus besoin.

Retour aux fondamentaux ?

D'après l'annuaire statistique de la Commission européenne *Eurydice*, la France est le pays d'Europe qui consacre le plus grand nombre d'heures (1656) sur l'ensemble de la scolarité à l'étude de sa langue nationale à l'école primaire. Loin devant des

pays comme la Finlande (912h) la Hongrie (702h) ou la Pologne (389h) pourtant réputés pour la complexité de leur langue. De quoi sérieusement relativiser l'obsession ministérielle d'un retour à l'enseignement des « fondamentaux ».

NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES À L'ÉTUDE DE SA LANGUE NATIONALE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



«L'OPPRESSION VIRILISTE»

Le sociologue



Eric Debarbieux vient de publier un rapport sur les violences sexistes à l'école

la domination sexiste ultérieure. Les garçons victimes sont ceux qui n'entrent pas dans le stéréotype de genre : ainsi, le garçon bon élève est moqué beaucoup plus que les filles. On retrouve ces stéréotypes dans l'occupation des espaces avec un monde scindé en deux. On ignore trop souvent l'importance des toilettes souvent sales et sans intimité dans lesquelles on se fait espionner et malmené. 85% des élèves ne déféquent pas à l'école et 22% n'y vont jamais. Cet ensemble de petites choses doivent faire l'objet de l'attention des équipes.

1. CONSTATEZ-VOUS UNE ÉVOLUTION SUR LES QUESTIONS DE VIOLENCE SEXISTE ?

Il y a bien sûr des évolutions et une prise de conscience comme sur la question du harcèlement au travail. L'affaire Weinstein a contribué à ce qu'on en parle beaucoup plus. Nos études montrent que chez les jeunes, il n'y a pas d'augmentation des faits de violence et de harcèlement et même une légère diminution depuis 1991. Les violences sexistes sont le plus souvent des violences de genre qui touchent aussi les garçons mais gardons à l'esprit que les principales violences sexuelles concernent des adultes.

3. COMMENT MIEUX PRÉVENIR CES PHÉNOMÈNES ?

Ces questions sont essentielles pour améliorer le climat scolaire mais aussi pour mieux apprendre. Elles doivent être prises en compte dans la formation des enseignants. La punition par exemple. Il faut bien des sanctions mais comment ne pas renforcer, chez les garçons qui sont principalement punis, le stéréotype du leader négatif et rebelle ? Je suis plutôt inquiet pour l'école primaire. Comment faire avec des directeurs qui n'ont aucune aide, des enseignants mal payés et des contractuels de plus en plus nombreux ? La recherche a montré que le principal facteur de risque était l'instabilité des équipes éducatives or actuellement dans les zones difficiles le taux de renouvellement est très important. De nombreux pays ont compris mieux que nous l'importance de la prévention précoce.

2. COMMENT SE MANIFESTE L'«OPPRESSION VIRILISTE» À L'ÉCOLE ?

Surtout sous la forme de micro-violences répétées qui se concentrent sur un certain nombre d'individus. Paradoxalement, elles concernent majoritairement les garçons. Les bagarres, par exemple, permettent à certains garçons de s'affirmer comme des mâles dominants. Les violences entre garçons induisent une péjoration du féminin qui est le terreau de

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

Mouans-Sartoux, trop bio la cantine!

Coup de projecteur sur une commune qui a réussi à faire de l'alimentation durable, un projet à l'échelle de tout un territoire.

Le 26 mai dernier, les députés décidaient qu'au moins « 50% de produits bio, locaux ou sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), dont au moins 20% de produits bio » devraient être servis dans la restauration collective d'ici à 2022. Cet article 11 de la loi agriculture et alimentation fait office de rescapé dans un texte qui a par ailleurs peu résisté aux assauts lobbyistes. À Mouans-Sartoux, ville moyenne de l'ouest des Alpes-Maritimes à majorité écologiste, la mise en place d'un projet de grande envergure a permis d'atteindre l'objectif de 100% de bio sur l'ensemble de la restauration collective communale (cantines scolaires, du personnel municipal et crèches) et ce depuis... 2012. Devenue première commune de plus de 10 000 habitants à réussir ce pari, elle s'est lancée modestement en 1999 en pleine crise de la vache folle avec 4% de produits bio dans les menus. Dix ans plus tard, elle lance une régie de production après le rachat de parcelles agricoles préemptées en lieu et place d'un gros projet immobilier. En 2011, les cantines bio à 73,6% travaillent pour réduire le gaspillage et un agriculteur municipal est embauché. Depuis, la ville, membre fondatrice de l'association nationale *Un Plus Bio*, premier réseau des cantines « rebelles » (comprenez bio) ne cesse de travailler à l'amélioration et à la transmission du cercle vertueux qu'elle a su créer. Son président, Gilles Pérole,

© Millerand/NAJA

également maire adjoint à l'éducation à Mouans-Sartoux précise qu'il n'y a pas de « taille critique » d'une commune pour réussir ce type de projet. « Toutes les villes quelle que soit leur taille peuvent bouger, mais bien sûr il faut dimensionner les projets en fonction des contraintes locales ». Et l'élu d'ajouter : « Une ville comme Paris peut trouver à s'approvisionner en bio à moins de 200 km alors que c'est plus difficile pour Mouans-Sartoux. A l'inverse une toute petite commune qui confie la cantine scolaire au restaurant du village peut imposer d'utiliser des produits bio et locaux ».

DIMINUER LES PERTES

Depuis qu'elle est passée au bio, la commune a peu augmenté son « coût denrées ». « Nous sommes passés de 1,92 € avec 25% de bio en 2008 à 2,04 € aujourd'hui avec 100% de bio », précise l'élu. Pour réussir ce pari il a fallu tabler sur la ré-



ARTICLE 11, DU MIEUX MAIS À SUIVRE.

« 20% de bio minimum » c'est ce que veut retenir Florent Guhl, président de l'Agence bio (GIC). Il note par contre deux points de vigilance dans la mise en place de l'article 11 de la loi agriculture et alimentation. D'abord la question des « 50% de produits bio, locaux ou sous signe d'identification de la qualité et de l'origine » qui pour partie restent d'une définition assez floue. Les « produits locaux n'ont pas de définition juridique et selon le mode de production impactent davantage l'environnement que des produits bio produits plus loin », pointe-t-il. Enfin et surtout, l'agence s'inquiète de la qualité des contrôles qui seront effectués sans « une véritable démarche de certification pour l'analyse du cycle de vie des aliments consommés dans les cantines ».



duction drastique des déchets. « *De 147 g, il y a 10 ans, nous sommes passés à 32 g de déchets par jour et par repas* », explique Léa Sturton, en charge de la qualité de l'alimentation sur la ville. À la cantine, les enfants ont le choix des quantités qu'ils prennent avec des plats présentés en trois portions différentes. « *Chacun prend en fonction de ses besoins et peut venir se resservir* » ajoute-t-elle. L'expression « *manger à sa faim* » prend ici tout son sens et « *nous réalisons une économie de près de 20 centimes par repas* », estime Gilles Pérole.

Enfin, depuis l'an dernier, 80% des légumes des 1000 repas cuisinés chaque jour sur les trois groupes scolaires proviennent de la régie agricole municipale d'Haute-Combe. « *La première année nous y avons produit une tonne de pommes de terre, il fallait bien démarrer* », raconte Laureen Tracllet, ingénieure agronome

coordonnatrice du projet. « *Depuis nous avons grandi et retourné le processus. Les menus sont constitués dans un dialogue permanent avec l'unité de production agricole et les fournisseurs locaux* ». Et Gilles Pérole de conseiller : « *Passer au bio ce n'est surtout pas faire des journées ou des semaines bio* ». Pour l'élu, il faut « *privilégier des produits ciblés afin de permettre à des filières locales de se développer en leur fournissant un marché régulier* ». En 2016, une unité de conservation est achetée afin de surgeler les surplus de l'été et les réutiliser l'hiver quand la demande est la plus forte. Deux tonnes de légumes ont ainsi été conservées en 2017, ce qui devrait permettre à terme à la régie de fournir 100% des besoins.

ÉDUCER À L'ALIMENTATION DURABLE

Dans les classes, ce projet alimentaire territorial trouve toute sa place avec des ateliers de jardinage sur la régie agricole ou encore des séances sur l'équilibre alimentaire en lien avec le parcours santé. « *Le quotidien d'un élève de 8 ans c'est l'école, la cantine, sa ville. Ici, il peut rencontrer l'agriculteur qui produit les légumes qu'il mange à table. C'est une très grande richesse* », raconte Camille Bouissou, conseillère pédagogique et enseignante de la commune jusqu'à l'an dernier. L'an prochain, des classes de découvertes sans hébergement verront le jour sur le domaine de Haute-Combe.

Son action, la commune ne l'interrompt pas à la porte de l'école. Des « défis » mis en place par la Maison d'éducation à l'alimentation durable (MEAD) permettent aux habitants d'apprendre à manger mieux et pas plus cher ou encore de mieux gérer leurs déchets. Accompagnés, ils bénéficient d'ateliers et de l'appui de professionnels. Une étude menée par la MEAD en 2016 a notamment permis d'évaluer que 85% des familles ont fait évoluer leurs pratiques alimentaires, inspirées par la politique municipale. « *Mon enfant mange bio à la cantine, je ne pouvais pas ne pas modifier nos comportements à la maison* » témoigne ainsi Delphine Boisin, maman d'élève très impliquée. Vous avez dit cercle vertueux ? LAURENT BERNARDI

en bref

TROP DE VIANDE!

« *Deux fois trop de viande à la cantine* », c'est la conclusion sans appel d'une étude de Greenpeace menée sur près de 60% des écoliers fréquentant une cantine et publiée en mai dernier. « *Viandes et produits laitiers sont servis dans des proportions démesurées par rapport aux recommandations de l'ANSES* », note l'ONG. Une enquête que Greenpeace a transformée en alerte rappelant que cette aberration est dangereuse pour la santé des enfants et dévastatrice pour la planète. Un amendement pour l'introduction de repas végétariens a d'ailleurs été rejeté au Parlement. **LIRE PLUS ET PÉTITION SUR WWW.GREENPEACE.FR**

ANJOU

77 RESTOS RESPONSABLES

Devançant la loi alimentation, 77 cantines publiques du Maine-et-Loire se sont engagées à tendre vers une alimentation plus responsable avec au menu du bio, du local, mais aussi du social et de l'écologie pour favoriser le bien-être des convives. Une démarche originale qui se veut à la fois éducative et conviviale. « *Mon restau responsable* » est plébiscité par plus de 400 restaurants collectifs au niveau national.

PAS PLUS CHER ET LOCAL

« *Un repas à 20% de bio n'est pas plus cher qu'un repas conventionnel* » selon l'Observatoire de la restauration collective bio et durable. L'enquête menée auprès de 74 collectivités représentant 212 178 repas avec un coût moyen de matière première à 1,8€ par repas, montre qu'il n'y a pas de lien effectif entre l'augmentation progressive du bio dans les menus et l'impact sur les dépenses des collectivités. L'étude montre également que le bio introduit dans les assiettes est majoritairement (57%) d'origine locale et profite directement au développement des territoires. **LIRE SUR WWW.UNPLUSBIO.ORG**

dossier



Formation continue : on commence quand ?

Le ministre confond animations pédagogiques et formation continue, cette dernière, exsangue, ne répond plus aux questions de métier qui se posent aux enseignants. Dans une école en constante évolution, ceux-ci ont besoin de suivi, d'accompagnement, des apports de la recherche et de mise à jour de leurs connaissances.



Formation continue: on commence quand ?

L'inspection générale aurait voulu mettre son ministre en difficulté, qu'elle ne s'y serait pas pris autrement. Elle vient juste de publier un rapport rédigé il y a un an et laissé depuis sous le tapis. Son *Évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré* dresse un état des lieux alarmant. Insuffisance des moyens de remplacement, conçue pour piloter pas pour aider les PE, contenus des formations pour les maîtres formateurs non identifiés, apport de la recherche invisible... Le constat est accablant (lire p. 16). L'IGEN souligne avec force que

“Pour penser une formation, je tente d'identifier un problème de métier et d'organiser le travail autour de différentes préoccupations”

les 18 heures d'animation pédagogique ne peuvent à elles seules tenir lieu de formation continue. Or, c'est bien ce que semble penser le ministre. En mars dernier la missive du Directeur général de l'enseignement scolaire adressée aux rectrices, recteurs, DASEN et IEN, intitulée « *La formation continue des professeurs des écoles dans le cadre des 18 heures d'animation pédagogique à la rentrée 2018* », préconise au cycle 2, neuf heures consacrées à la lecture et à l'écriture et neuf heures aux mathématiques. Au cycle 3, le temps est partagé entre la maîtrise de la langue et la poursuite du plan mathématiques.

En s'en tenant aux 18 heures le ministre ne dit rien de l'état exsangue dans lequel se trouve la formation continue aujourd'hui, ni de ses intentions pour la relancer. Or, en dix ans, le nombre de journées stagiaires a diminué de 53%. En moyenne, chaque PE bénéficie de deux journées de formation par an. Si

l'on considère les directrices et directeurs nouvellement nommés, les enseignants en éducation prioritaire ou ceux qui préparent le CAPPEI, qui bénéficient tous de semaines obligatoires de formation, autant dire que pour une grande majorité de PE c'est nada, walaou, rien!

Comme nombre de métiers, celui d'enseignant s'exerce dans un contexte en permanente évolution. Evolution des publics avec le creusement des inégalités et l'inclusion scolaire, des prescriptions et des programmes, des contenus d'enseignement, des savoirs, des apports de la recherche... Pourquoi ce qui vaut pour les professions médicales, sociales ou liées à la justice, ne concernerait pas l'école? Le bagage acquis lors

de la formation initiale peut-il être suffisant pour enseigner tout au long d'une carrière?

Dans les faits, les plans départementaux de formation ont quasiment disparu. Quand ils subsistent, leur mise en œuvre se heurte souvent au problème des remplacements. De son côté, l'OCDE estime que « *la formation professionnelle continue a autant d'importance, si ce n'est plus parfois, que la formation initiale dans le succès d'un système d'éducation* ». La Cour des comptes, elle, pointe la faiblesse de la formation continue des enseignants en France. Pour le SNUipp-FSU, qui porte le projet d'une transformation de l'école qui soit celle de la réussite de tous les élèves, l'accompagnement, le suivi, la mise à jour,



BRIZEMUR



le transfert des apports de la recherche sont fondamentaux (lire ci-contre). Car plus que de méthodes imposées d'en haut, c'est de partir de l'exercice de leur métier qu'ont besoin les enseignants pour garder la main. « Pour penser une formation, je tente d'identifier un problème de métier et d'organiser le travail autour de différentes préoccupations », explique Anne Christyn De Ribecourt, conseillère pédagogique (lire p. 17). Les expériences allant dans ce sens ne sont pas nombreuses et résultent d'un fort engagement des équipes et des institutions locales. À Aurillac dans le Cantal rural, « on utilise le réseau numérique pour proposer des séances conduites par les enseignants suivies de débats interprétatifs en autonomie avec l'idée de rompre l'isole-

ment des élèves comme des profs d'école », explique la formatrice Anne Sardier (lire p. 16-17). A Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne, c'est une formation inter degrés qui a été mise en place avec observation des pratiques entre enseignants de maternelle, d'élémentaire et de collège. (lire p. 18). « C'est le travail de la formation que de confronter le réel au prescrit, de problématiser ce qui est demandé de faire, pour aider à comprendre les gains et pertes de tel ou tel choix pédagogique ou didactique, grâce aux connaissances que les recherches peuvent apporter aux enseignants. Mais cela demande de l'humilité et beaucoup de savoirs » ajoute de son côté Patrick Picard, de l'Ifé (lire p. 18). Alors, la formation continue, on recommence quand ?



RETOUR VERS LE FUTUR

Les plus anciens se souviennent avec nostalgie des plans départementaux de formation épais comme des annuaires, qui proposaient à toutes et tous des stages d'une, deux, voire trois semaines. Et alors que le métier s'est complexifié, la formation continue est réduite à la portion congrue. Pour le SNUipp-FSU, elle est pourtant essentielle à la transformation d'une école qui fasse réussir tous les élèves. Elle doit être revivifiée, offrir des entrées variées, répondre aux besoins des équipes et être conçue dans le cadre de conseils départementaux associant tous les acteurs de l'école. Elle doit faire avec les apports de la recherche. Elle doit s'organiser sur le temps de travail et être librement choisie, avec les moyens en remplacement nécessaires.

“C'est le travail de la formation que de confronter le réel au prescrit, de problématiser ce qui est demandé de faire, pour aider à comprendre les gains et pertes de tel ou tel choix pédagogique ou didactique”

L'Inspection générale enfonce le clou

Un récent rapport de l'IGEN vient de dresser un bilan sans concession de l'état de la formation continue des enseignants.

« *Faiblesse des moyens de remplacement destinés à la formation continue, animation pédagogique au secours de la formation, rôle des directeurs et des enseignants pas mis en valeur, non-recours à la formation...* » Ces formules ne sont pas tirées d'un tract syndical mais bien des titres de chapitres d'un rapport de l'IGEN sur la formation continue qui vient d'être publié après une enquête menée en 2016 auprès de 22 000 enseignants. Pour les rapporteurs, « *la première [des] évidences tient au caractère général et systématique de la formation comme réponse aux nombreuses problématiques qui se posent au système éducatif.* » Malheureusement, les constats réalisés quant à la mise en œuvre de cette formation sont accablants. Le pilotage descendant des actions de formation se révèle inefficace et inadapté aux besoins manifestés par les enseignants. Ainsi que ce soit en

termes de modalités, d'offre de formation ou d'amélioration de leurs compétences professionnelles, environ 70% des répondants se déclarent insatisfaits. 80% des enseignants ne bénéficient sur l'année d'aucune action de formation remplacée, se contentant des 18 heures d'animation pédagogique. La gestion et l'utilisation des moyens dédiés à la formation continue sont également descendus en flammes. Budgets non consommés, ESPE absente des dispositifs, logiciel de gestion Gaïa peu ou pas utilisé par les directions académiques. La conclusion est sans appel : « *les modalités actuelles d'organisation de la formation sont considérées comme un obstacle majeur à l'émergence d'une formation de qualité (efficiente et efficace)* ». Au vu des besoins du terrain, ce diagnostic sévère gagnerait à ne pas prendre la poussière au fond d'un tiroir.



À AURILLAC (15)

L'exception cantalienne

En Auvergne existe encore une formation continue où enseignants et chercheurs peuvent se rencontrer.

Aurillac n'est pas que la ville la plus froide de France dans les bulletins météo. Invitons le lecteur à prendre en compte la situation en altitude du chef-lieu du Cantal et à y découvrir une action de formation continue hors du commun en direction des enseignants du premier degré. À l'origine du projet, une recherche-action autour d'un dispositif pédagogique permettant aux élèves de cycle 3 d'échanger sur le lexique et le sens des mots. Pour Anne Sardier, formatrice à l'ESPE d'Aurillac, membre du laboratoire ACTÉ* et initiatrice du projet, « *le caractère rural et montagnard du Cantal conditionne un tissu scolaire fait de nombreuses petites écoles à classes à cours multiples avec des élèves en tout petit effectif dans leur cours* ». Pour pallier cette difficulté, l'équipe de formateurs reprend un dispositif expérimenté au Québec : « *on utilise le réseau numérique pour proposer des séances conduites par les enseignants et complétées par des discussions sur le lexique étudié avec l'idée de rompre l'isolement des élèves comme des profs d'école* », explique Anne Sardier. Une expérimentation de plusieurs mois est menée sur la base de scénarios pédagogiques construits par l'équipe de l'ESPE. L'évaluation très positive de la phase de test auprès des élèves et des PE incite à poursuivre sur la durée d'une année scolaire, en y associant des enseignants en formation initiale.





LES OUTILS NUMÉRIQUES

permettent d'échanger et de lutter contre l'isolement

3 QUESTIONS À...

«DIRE LE PRESCRIT NE SUFFIT PAS»

Anne Christyn
De Ribecourt est conseillère pédagogique sur la circonscription de Bayonne (64)

compte les difficultés individuelles... Ces contraintes se mettent souvent en tension, et nécessitent de procéder à des arbitrages. C'est parce que ces choix sont parfois difficiles et qu'ils font partie intégrante de l'activité des enseignants, que l'on parle de « questions de métier ». Ce sont souvent ces questions qui remontent du terrain, et c'est précisément ce passage du « prescrit » au « métier » qu'on peut travailler en formation.

1.

QUELLES SONT LES ATTENTES DE L'INSTITUTION EN MATIÈRE DE FORMATION CONTINUE ?

La formation continue vise à doter les enseignants des compétences professionnelles indispensables pour accompagner les élèves et s'adapter aux évolutions du système éducatif. Parce que dire le prescrit ne suffit pas, la formation doit aider les enseignants à le traduire pour en faire des gestes professionnels.

2.

CELA CORRESPOND-IL AUX BESOINS EXPRIMÉS DU TERRAIN ?

Plus que de besoins, il faudrait parler de questions de métier. On entend par métier ce qui renvoie à l'activité quotidienne de la classe, dont on pourrait définir ainsi les deux aspects essentiels : d'une part, ce que doivent apprendre les élèves, d'autre part, comment faire pour qu'ils l'apprennent. Quand on est enseignant, le métier, c'est « faire la classe ». C'est construire sa pratique pour proposer des situations susceptibles de mener à bien les apprentissages tels qu'ils sont définis par les programmes en vigueur. Autrement dit, faire la classe, c'est trouver des « manières de faire » pour répondre à la prescription, c'est jongler avec les contraintes ordinaires du métier : tenir le temps, gérer l'espace, faire avancer toute la classe, prendre en

3.

COMMENT GÉREZ-VOUS CES QUESTIONS AU QUOTIDIEN ?

Mon rôle de formatrice, c'est d'organiser la rencontre entre la prescription et les acteurs de terrain, pour travailler sur les tensions qui se créent entre « ce qu'on nous demande de faire » et « ce que ça nous demande pour le faire ». Pour cela, je cherche à ramener des traces de l'activité, pour partager les expériences et chercher ensemble comment faire autrement. J'essaie de bien connaître le travail, et d'avoir une approche respectueuse de ce qui se passe réellement dans la classe. Pour penser une formation, je tente d'identifier un problème de métier et d'organiser le travail autour de différentes préoccupations : traduire le prescrit, comprendre les bonnes raisons que chacun a de faire ce qu'il fait, chercher ce qu'on gagne et ce qu'on perd à faire ce qu'on fait, réfléchir à des alternatives en s'appuyant sur les savoirs de recherches, proposer des outils pour aider les enseignants à travailler, apprendre à observer les élèves pour mieux comprendre la nature de leurs difficultés. Ça me demande de trouver des formats qui permettent d'alterner réflexion collective, essais en classe et retours sur ce qu'on a fait, et de stabiliser ces formats pour soutenir le travail sur un temps long et renforcer la dimension collective du métier.

ÉCOLES EN RÉSEAU

Le dispositif baptisé *Écoles en réseau* s'enrichit alors de deux déclinaisons, l'une en lecture, l'autre en mathématiques. IEN, CPC, PEMF, chercheurs issus d'ACTÉ sont de la partie et travaillent à étendre et affiner le projet. « *Le pari est qu'en co-construisant les outils pédagogiques, en développant les échanges grâce au numérique, on va transformer le quotidien des élèves, des enseignants et avancer vers une communauté de pratiques* », témoigne Isabelle Arthaud, une des PEMF impliquées. *Écoles en réseau* prend donc de l'ampleur grâce à des moyens qui sont au rendez-vous. Cette année Claire Margolinas, didacticienne des maths, a formé les formateurs et est intervenue dans un stage pour « *préparer le terrain* » au volet numération au cycle 2 qui commencera l'année prochaine. Le volet lecture compréhension est lui élaboré conjointement par Roland Goigoux et les formateurs du département. Il a été mis en musique par une équipe de formateurs et des enseignants stagiaires associés à l'aventure. La mise en œuvre en classe a ensuite fait l'objet de séances d'analyse et de régulation en présentiel ainsi que des temps de formation de formateurs en présence de Roland Goigoux. Avec la perspective d'inscrire des temps dans le plan départemental de formation l'an prochain. Toutes actions rendues possibles par le partenariat entre l'ESPE et la direction académique mais aussi par le vivier de stagiaires PES en stage massé qui permettent (pour l'instant) de libérer les enseignants. Parmi les curiosités exceptionnelles du Cantal, surtout ne pas oublier la formation continue des enseignants !

*Activité, connaissance, transmission, éducation.



À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94)

En double mixte

Co-construction et échange de pratiques : un projet de formation entre pairs en REP+

16h40, Fanny Calendini, enseignante de CE1-CE2 à l'école Jules Ferry, déboule essoufflée dans la salle 103 du collège éponyme à Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne. « *On vient de co-animer dans ma classe une séquence sur la multiplication avec Maëlle, la prof de maths et on a debriefé.* », lance-t-elle en prenant place autour de la table. Elle vient faire le point sur l'avancement du projet avec Céline Mascarenhas, de la maternelle Paul Vaillant-Couturier, Aurélia Truong-Quang, la formatrice éducation prioritaire du réseau et Antoine Cavalier, prof d'histoire-géo au collège. Le projet : développer dans ce REP+ une formation inter degrés entre pairs. « *L'IEN souhaitait fédérer le réseau au travers d'un échange de pratiques entre les enseignants des différents degrés* », explique Aurélia. Une commande institutionnelle, « *mais c'est aussi une vraie demande du terrain, on est enfermées dans nos classes, on a besoin de se nourrir de ce qui se fait à côté* », complète Céline. Dans un premier temps, les cinq enseignants sont allés observer des séquences de leurs collègues en maternelle, élémentaire et au collège, les remplacements étant assurés soit par la brigade de la circonscription, soit par les directrices, également mobilisées pour la réalisation de ces échanges. « *Pour moi, c'est extrê-*

ment intéressant, de savoir ce qui se fait avant la 6^e, on comprend mieux les élèves qui nous arrivent, comment ils ont appris et ce qu'on peut leur proposer pour qu'ils réussissent au collège », souligne Antoine. Ces observations ont permis de définir les axes de travail que les uns et les autres souhaitent creuser. L'autonomie des élèves par exemple et le travail de groupe qui prend des dimensions différentes selon les cycles. Des binômes élaborent alors des séquences co-animées dans les différentes classes. Chacun y met sa façon d'organiser la classe, ses gestes et sa culture professionnelle. « *La mise en œuvre de ces séances est filmée, précise Aurélia, ce qui permet de revenir sur des situations de classe dont on n'a pas forcément conscience sur le moment.* » « *C'est à la fois troublant et enrichissant* », sourit Antoine. « *On voit plein de choses sur nos attitudes, celles de nos élèves. On constate qu'ici, il y a trop d'implicite dans la consigne, qu'on a perdu le groupe mais que là, ça fonctionne bien* », relève Fanny. « *La collègue de SVT a transféré ce souci de reformulation dans ses classes.* » « *J'ai partagé une séquence de français dans une classe de 5^e, se souvient Céline, mais avec des modalités de travail de la maternelle, en ateliers.* » « *C'est d'ailleurs cette question de l'aménagement de l'espace que j'ai pu observer en maternelle qu'on va travailler l'année prochaine avec mes collègues de l'élémentaire* », renchérit Fanny. Pour Aurélia, tout est là. Dans le travail sur la continuité pédagogique, dans l'échange de pratiques, sans hiérarchisation des expertises et dans le partage de ressources.

NÉOPASS@CTION

L'entrée en classe et la mise au travail, faire classe à cours double, travailler avec des élèves à besoins particuliers : autant de thèmes et bien d'autres, abordés par la plateforme Neopass@ction conçue par l'Institut français de l'éducation (Ifé). De courtes vidéos présentent des situations de classe commentées et analysées par des enseignants débutants et expérimentés et des chercheurs. Accessible gratuitement avec son adresse professionnelle.

LE DAVOS DES INSTITS

L'Université d'automne du SNUipp-FSU réunit chaque année plusieurs centaines d'enseignants autour des questions vives du métier. Conférences, ateliers et débats et controverses : des personnalités issues de tous les horizons du monde de l'éducation viennent y partager le fruit de leurs recherches, de leur réflexion, de leurs enthousiasmes aussi. Un vrai moment de formation choisie qui, comme les universités de printemps ou les stages organisés en région par le syndicat, comblent un peu le vide laissé par le ministère.

VIDÉO : ET SI ON PARLAIT PRATIQUES ?

Olivier Maulini, professeur à l'université de Genève, intervient dans la formation des enseignants, des formateurs et des directeurs. Il a témoigné lors de la dernière Université d'automne du SNUipp-FSU de ses recherches sur les pratiques, le travail, le métier et la formation, les rapports entre savoirs, école et société. Dernier ouvrage paru : « *Comment changent les formations d'enseignants* » (éd. De Boeck, 2017).

SNUIPP.FR RUBRIQUE RESSOURCES/DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE

“On ne peut pas former sans penser à plusieurs”

POURQUOI L'ENSEIGNEMENT NÉCESSITE-T-IL UNE FORMATION TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE ?

PATRICK PICARD : Parce que c'est un métier, tout simplement. Comme dans tous les métiers, ceux qui travaillent doivent avoir des espaces pour que le collectif professionnel nourrisse la pratique individuelle, avec l'aide de formateurs qui aident à problématiser les enjeux.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE FORMATION CONTINUE ?

P.P. : La spécificité du travail enseignant est le stress considérable que provoque la non réussite de tous les élèves, qui impacte le sentiment de décalage entre ce qu'on arrive à faire et ce qu'on aimerait faire. Si ce n'est pas travaillé collectivement, on a un double effet négatif : le système ne progresse pas dans sa capacité à faire réussir les élèves, et les professionnels s'enferment dans la résignation.

LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'INSTITUTION SONT-ELLES ADAPTÉES ?

P.P. : Nous sommes actuellement dans des paradoxes évidents. Le BO de 2015 énonce que les formateurs doivent penser, concevoir, mettre en œuvre, accompagner les collectifs et les individus, mais aussi analyser le réel en l'observant, pour pouvoir évaluer leur action. C'est un texte intéressant. Cela signifie qu'il faut prendre au sérieux la formation de formateurs, qui doivent à la fois être compétents sur plusieurs disciplines de recherche, mais aussi être capables de travailler en collaboration avec plusieurs métiers (enseignants, inspecteurs, coordonnateurs, directeurs, RASED...). À l'inverse, si l'institution tournait le dos à ces objectifs ambitieux en

contraignant fortement les contenus et méthodes de formation, ce serait contre-productif. Si les inspecteurs et les formateurs laissent s'installer une telle dérive, cela éloignera les praticiens de la formation. Dans tous les métiers, on a besoin de stabilité, de confiance, de temps long pour le changement. Quand les prescriptions font du yoyo, cela suscite surtout du désengagement et de la défiance.

COMMENT TRANSFÉRER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE VERS LES PRATIQUES DE CLASSE ?

P.P. : Je ne dirais pas « transférer ». La recherche, cela ne veut pas dire grand-chose. Il y a des recherches en psychologie, en pédagogie, en neurosciences, en didactique, en sociologie... qui éclairent le réel de l'activité d'enseignement et d'apprentissage chacune avec leur point de vue. Le travail du formateur, s'il est lui-même aidé par sa formation, c'est d'observer le réel avec attention, avec le moins de jugement possible, de travailler avec les enseignants pour mettre des mots sur les difficultés. Mais former des professionnels, c'est accepter que plusieurs points de vue soient mis en confrontation, pour surmonter collectivement des contradictions. Le problème n'est pas de choisir entre dictée ou production d'écrit, mais de comprendre à quelles conditions l'une nourrit l'autre, et ce que ça demande aux élèves et aux enseignants. Sinon on tombe dans le dogmatisme, d'où qu'il vienne. C'est le travail de la formation que de confronter le réel au prescrit, de problématiser ce qui est demandé

de faire, pour aider à comprendre les gains et pertes de tel ou tel choix pédagogique ou didactique, grâce aux connaissances que les recherches peuvent apporter aux enseignants. Mais cela demande de l'humilité et beaucoup de savoirs.

Accompagner les enseignants dans la durée, leur proposer des outils utilisables, confronter les vécus ensemble, cela provoque chez les enseignants du plaisir à reprendre la main sur leur travail, lorsqu'ils constatent leur pouvoir de faire réussir les élèves. Le mythe des professionnels qui « résistent » à la formation ou au change-

Cela provoque chez les enseignants du plaisir à reprendre la main sur leur travail, lorsqu'ils constatent leur pouvoir de faire réussir les élèves

ment doit être relativisé. Les gens résistent à ce dont ils ne comprennent pas le sens, et ils n'ont pas toujours tort. Très modestement, le Centre Alain-Savary de l'Ifé essaie de proposer des espaces pour la formation et la documentation des formateurs. On ne peut pas former sans penser à plusieurs. La forte augmentation du nombre de personnes qui s'en servent me semble être un indice que les formateurs ont besoin d'espaces pour penser leur travail, pour que la formation soit effectivement un lieu d'interface entre la réalité du métier d'enseignant et les différents savoirs accumulés par la recherche... Y compris quand cela nourrit des controverses !



BIO
Patrick Picard
est responsable du centre Alain Savary à l'Ifé-ENS de Lyon

CER

PERCE

PERCES

ELLE PERCE

PERÇONS

PERCEZ

PERCENT

PLURIEL

sur l'arbre.

à l'arbre.

à l'herbe.

à l'herbe.

Les mots qu'il ne

• et

≠

↳ Marie et Sophie /]
(et puis)

• mes

≠

↳ Je range mes affaires
cartable mais je l'ai
(cependant)



MÉTIER & PRATIQUES

mais

s. / Je fais mon
sse. / ...

PAGE
22

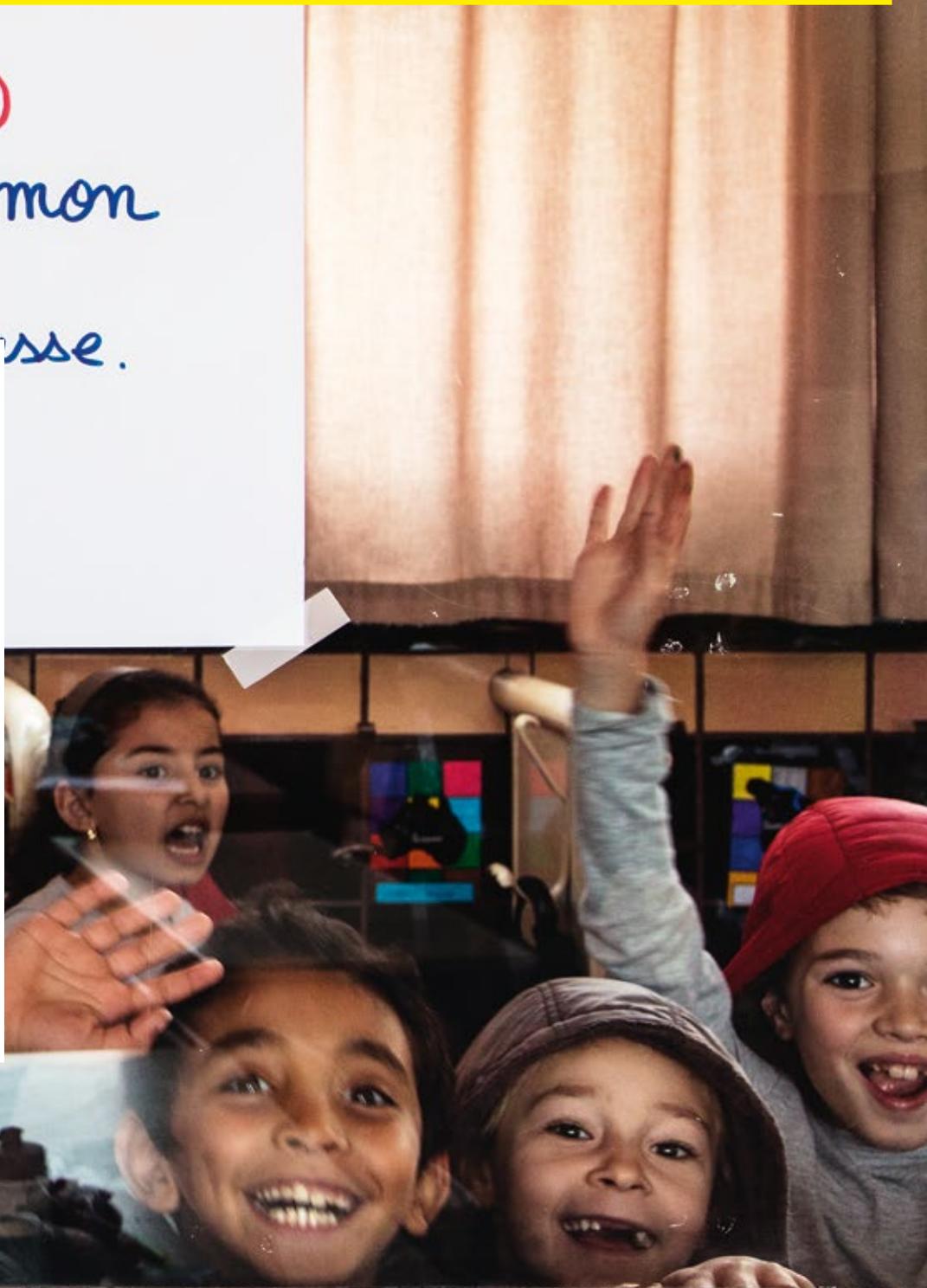
CP à 12,
10 mois après

PAGE
26

Écrire, même
plus peur!

PAGE
28

Psychologue
à l'école



10 MOIS DE CP À 12: DIS-MOI...

DÉCRYPTAGE



Dix mois après la mise en œuvre de la mesure emblématique de dédoublement des CP en REP +, une enquête du SNUipp-FSU permet un premier bilan.

1338 réponses sur 3852 CP dédoublés en REP +, l'enquête menée d'avril à mai par le SNUipp-FSU pour mesurer les premiers effets du « CP à 12 » s'appuie sur un échantillon représentatif. Ses résultats apportent un premier éclairage à la fois sur les conditions dans lesquelles s'est mise en place la « mesure-phare » de Jean-Michel Blanquer et sur les effets de celle-ci sur les pratiques enseignantes et les apprentissages. On se souvient de l'empressement du ministre à donner corps l'été dernier à la promesse du

candidat Macron, censée s'attaquer aux inégalités scolaires avec l'objectif ambitieux de 100% de réussite au CP. Dès la rentrée 2017, les classes de CP sont dédoublées dans les REP +. Non sans mal et sans dégâts collatéraux (voir ci-contre). 72% des dispositifs « Plus de maîtres », pourtant largement validés par les enseignants et de nombreux chercheurs, font les frais de l'opération au mépris des personnels en poste et du travail collectif initié par les équipes. 34% des écoles sont confrontées à des problèmes de locaux et 44% des enseignants déclarent que des salles ont été supprimées (BCD, RASED, informatique, arts visuels...) Ces contraintes, qui ne feront qu'augmenter l'an prochain, ont des effets sur l'organisation du dédoublement, imposée pour 37% des équipes soit par la hiérarchie, soit par la configuration des locaux. Ainsi 18% des classes se voient obligées de fonctionner à deux enseignants par CP.

UN PILOTAGE SURPLOMBANT

Renforcement des prescriptions, sentiment de dépossession professionnelle, tels sont les principaux reproches exprimés par les enseignants consultés. 53% d'entre eux sont la cible de recommandations, 23% d'injonctions de la part de la hiérarchie concernant le choix des manuels, les contenus d'apprentissage, la mise en place d'évaluations standardisées. 53% aussi se déclarent stressés par l'objectif affiché du 100% de réussite. Côté formation, si elle est au rendez-vous pour 69% des enseignants, elle est imposée dans 93% des cas indépendamment des besoins qu'ils expriment et de ce fait se révèle inappropriée pour 35% d'entre eux. Ce pilotage surplombant aboutit logiquement au recentrage sur les fondamentaux martelé rue de Grenelle. La lecture à 76% et les maths à 42% sont les deux enseignements privilégiés alors qu'entre autres les langues

vivantes (38%), l'EMC (31%), la musique et les arts visuels (29%) sont minimisés.

MOINS D'ÉLÈVES, C'EST MIEUX

Autre enseignement de l'enquête, on constate que réduire significativement les effectifs d'une classe produit de nombreux effets positifs. Pour 84% des sondés, les interactions entre élèves sont favorisées. Avec des implications concrètes pour les élèves qui acquièrent les compétences plus rapidement (71%), pour les enseignants dont les pratiques de classe ont évolué (71%) et même pour les familles dont le ressenti est positif (95%) et avec lesquelles les échanges sont favorisés (66%). C'est loin d'être une surprise pour le SNUipp-FSU comme pour l'ensemble

des enseignants qui savent bien que les effectifs allégés sont propices à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Pour le syndicat, qui porte ces questions dans les campagnes #Pas plus de 25, #Pas plus de 20 en EP, ce levier ne doit pas se limiter aux CP et CE1 mais bien se déployer sur l'ensemble des classes. Une problématique qui traverse aussi l'enquête. Les dédoublements ont eu des effets sur l'augmentation des effectifs des autres classes (26%) et 47% des enseignants ont des inquiétudes sur le retour en grand groupe classe. Celui-ci, différé à la prochaine rentrée avec le dédoublement poursuivi au CE1 en REP+, deviendra incontournable l'année suivante.

PHILIPPE MIQUEL



MARC DOUAIRE.

président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP)

COMMENT ANALYSEZ-VOUS L'ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU?

Le taux de réponse est significatif. Du côté des enseignants satisfaits de travailler avec des petits effectifs, l'accueil est plutôt favorable comme du côté des élèves qui sont décrits comme plus à l'aise mais aussi plus sollicités. On peut s'interroger toutefois sur leur degré d'autonomie vis à vis des apprentissages. On aurait pu penser que la petite taille des classes aurait permis de développer des formes scolaires non-traditionnelles. Le temps important consacré au français -maths questionne aussi : les élèves de l'éducation prioritaire éloignés des codes scolaires ont besoin de l'ensemble des

activités y compris artistiques, culturelles et sportives. Le poids des prescriptions et du 100% de réussite, des formations imposées renvoie à une forme de caporalisme peu compatible avec le niveau de formation qui est celui des profs d'école. On peut aussi déplorer la remise en cause du *Plus de maîtres* qui participait d'une démarche collective à l'échelon de l'école, à la différence de celle du CP à 12 individuelle et centrée sur la classe.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CE DISPOSITIF DANS LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ?

À l'OZP, nous nous félicitons qu'on parle toujours de l'éducation prioritaire quasiment abandonnée entre 2007 et 2012 et partageons la volonté affichée de rééquilibrer l'effort vers le premier degré. Mais si on veut aller vers la réussite, il faut de la continuité

avec ce qui a été engagé par la loi de refondation. C'est pourquoi nous avons demandé que la mise en place du dispositif soit différée d'un an pour se tourner vers les professionnels de terrain et leur laisser l'autonomie pédagogique dans l'utilisation des postes supplémentaires. Les cibler en même temps sur les CP et CE1 aurait permis par exemple de continuer à travailler en cycle. A elle seule, la mesure des CP à 12 ne constitue pas une politique d'éducation prioritaire. Il faut garder l'effort sur la maternelle avec la scolarisation des moins de trois ans, continuer à travailler sur les liaisons école-collège et collège-lycée. Nous demandons que l'ensemble des dispositifs créés depuis 2013 fassent l'objet d'une évaluation dans le cadre d'assises de l'éducation prioritaire associant l'ensemble des équipes. PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

1195 postes de « Plus de maîtres que de classes » supprimés à la rentrée 2018

UNE FORMATION DESCENDANTE

Pour 93% des sondés, la formation accordée a été déterminée par l'institution

CLIMAT SCOLAIRE

Pour 89,95% des répondants, la réduction des effectifs permet un climat de classe plus apaisé



UNE MESURE NON FINANCÉE

Le calcul est vite fait. Les 3 880 postes supplémentaires budgétés pour la prochaine rentrée ne suffisent même pas à créer les 5 442 postes nécessaires* pour poursuivre le dédoublement des CE1 en REP+ et des CP en REP prévu. Conséquence logique, lors des opérations de carte scolaire départementale, les DASEN n'avaient pas les moyens de répondre aux besoins existants et se sont livrés à une véritable chasse aux postes pour pouvoir assurer les engagements ministériels. Premiers à faire les frais de ce redéploiement obligé : les postes de plus de maîtres que de classes. 1 200 disparaissent sur les 3 000 existants. Autre cible, l'école maternelle. Près de 900 postes y sont supprimés, aux dépens de l'accueil des moins de trois ans. Enfin, n'en déplaise au Président Macron, qui s'était engagé aussi sur ce point, ce sont les zones rurales qui sont utilisées comme réservoir de postes. 800 suppressions de classes y sont dénombrées dont certaines aboutissent même à des fermetures d'écoles. La vitrine séduisante des CP à 12 se construit en puisant dans l'arrière-boutique, aux dépens de la qualité de l'école et de l'égalité due aux élèves sur tout le territoire.

* Enquête carte scolaire mars 2018 du SNUipp-FSU portant sur 97 départements

COURTS

LES {INÉGALITÉS} ± EXPLIQUÉES AUX JEUNES

LA LAÏCITÉ = NOUVELLE BIBLE

Rien de bien neuf dans le nouveau vademecum 2018 sur la laïcité diffusé par le ministère. Il rappelle (sic) l'importance de la pédagogie et du dialogue « pour apaiser la situation » avant de recourir à d'éventuelles sanctions. Un bréviaire élaboré sous l'autorité du Conseil des sages de la laïcité avec des fiches pratiques qui ne pourraient pour autant suffire face à des situations tendues dans certaines écoles et établissements. Les enseignants devront s'en satisfaire en l'absence d'homélie et de formation continue pour répondre aux questions concrètes qui se posent à eux.



Quelles inégalités observe-t-on à l'école? Faut-il être riche pour être bien soigné? L'Observatoire des inégalités vient de publier un livre pour répondre aux questions de

fond que se posent les jeunes et leur apporter des outils de compréhension. Une ressource de 9 à 99 ans, où on parle des filles et des garçons, de l'homosexualité, de la situation de l'école, du monde du travail et du logement mais aussi de questions internationales comme le travail des enfants, la pauvreté et la faim dans le monde.

► JEUNES.INEGALITES.FR

C'EST LE POURCENTAGE DES JEUNES EFFICACES EN LECTURE, LORS DES TESTS ANNUELS DE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ, QUE CE SOIT EN AUTOMATICITÉ DE LECTURE, VOCABULAIRE OU PRÉLÈVEMENT D'INFORMATIONS. SUJET DE PRÉOCCUPATION: LES 23% DE «LECTEURS MÉDIOCRÉS» DONT LA MOITIÉ EN «DIFFICULTÉS SÈVÈRES».

62

FÊTES D'ÉCOLE, FAITES LES COMPTES

Chorale, chamboule-tout, les fêtes d'école se tiennent sur le territoire en juin et juillet. Moments festifs importants dans le lien école-familles, elles constituent aussi souvent

une rentrée financière importante par les bénéfices tirés de la restauration ou des « tombolas ». Un système D rendu nécessaire pour financer certaines activités.



PAUVRETÉ & RÉUSSITE SCOLAIRE

Le site du Carep, le centre de ressources pour l'éducation prioritaire de l'académie de Créteil, présente les « grains d'animation : grande pauvreté et réussite scolaire ». Il s'agit d'outils d'ATD Quart monde, clé en mains, pour concevoir des animations pédagogiques autour des élèves vivant dans la grande précarité. Y sont abordés des thèmes tels que le conflit de loyauté, la communication avec les parents ou encore la lutte contre les idées fausses, sous plusieurs formes telles que débat, jeux ou théâtre des opprimés...

//// FABRIQUES À MUSIQUE //

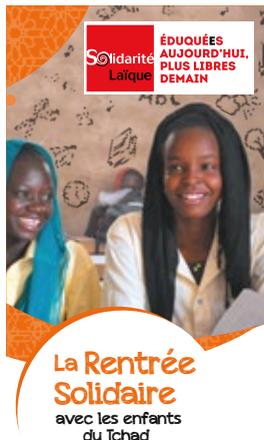


« Les Fabriques à musique » permettent à des auteurs-compositeurs de s'associer, par le

biais d'un appel à candidature, à des élèves issus des écoles, des collèges et des lycées afin de « fabriquer » ensemble une œuvre musicale... En élémentaire, c'est une fabrique à chanson qui est proposée aux élèves de cycle 3 au travers de cinq séquences de deux heures en compagnie d'un artiste pour écrire, mettre en musique, interpréter et enregistrer leur propre composition.

► WWW.EDUCATION.GOUV.FR/LA-FABRIQUE-A-CHANSONS

+RENTRÉE+ SOLIDAIRE



Apporter une aide concrète, sous la forme de fournitures scolaires, aux enfants des écoles tchadiennes tout en développant un vrai projet d'éducation à la solidarité dans les classes : c'est le double objectif de la rentrée solidaire organisée par *Solidarité laïque* de septembre à décembre prochain. Toutes les informations pour participer sur

► WWW.RENTREESOLIDAIRE.ORG

SYLVAIN BROCCOLICHI.



Maître de conférences en sciences de l'éducation, il vient de publier *Le Parcours du débutant*, avec Christophe Joigneaux et Stephan Mierzejewski (Artois Presses Université).

1. DÉBUTER DANS LE MÉTIER, UN PARCOURS D'OBSTACLES ?

Toute notre équipe de recherche a été impressionnée par la récurrence des déstabilisations et des déceptions vécues durant la formation puis les premières années d'exercice des professeurs débutants. Ces derniers ont réussi le CRPE en adhérant à une vision idéalisée de l'institution scolaire. Cette vision est vite ébranlée puisqu'ils ont aussitôt la responsabilité d'une multitude de tâches qu'ils découvrent alors qu'ils commencent leur formation en alternance. Ils s'épuisent dans leurs efforts de préparation et ont du mal à rester réceptifs aux formations ne portant pas sur leur classe. Ils restent donc mal préparés à ce qui les attend au cours des années suivantes.

2. COMMENT LES JEUNES PE RÉAGISSENT-ILS ?

L'espoir d'approcher l'idéal de « la réussite de tous » s'use et s'affaiblit chez la plupart d'entre eux sous l'effet des déboires répétés, du manque de temps et de l'épuisement. Ce douloureux processus de résignation apprise est d'autant plus rapide qu'ils sont confrontés à des contextes éprouvants. Ceux qui échappent à cette tendance ont souvent bénéficié d'accompagnements plus porteurs, collègues ou formateurs, ou de prédispositions liées à leurs expériences antérieures.

3. EST-CE UN PROBLÈME DE FORMATION ?

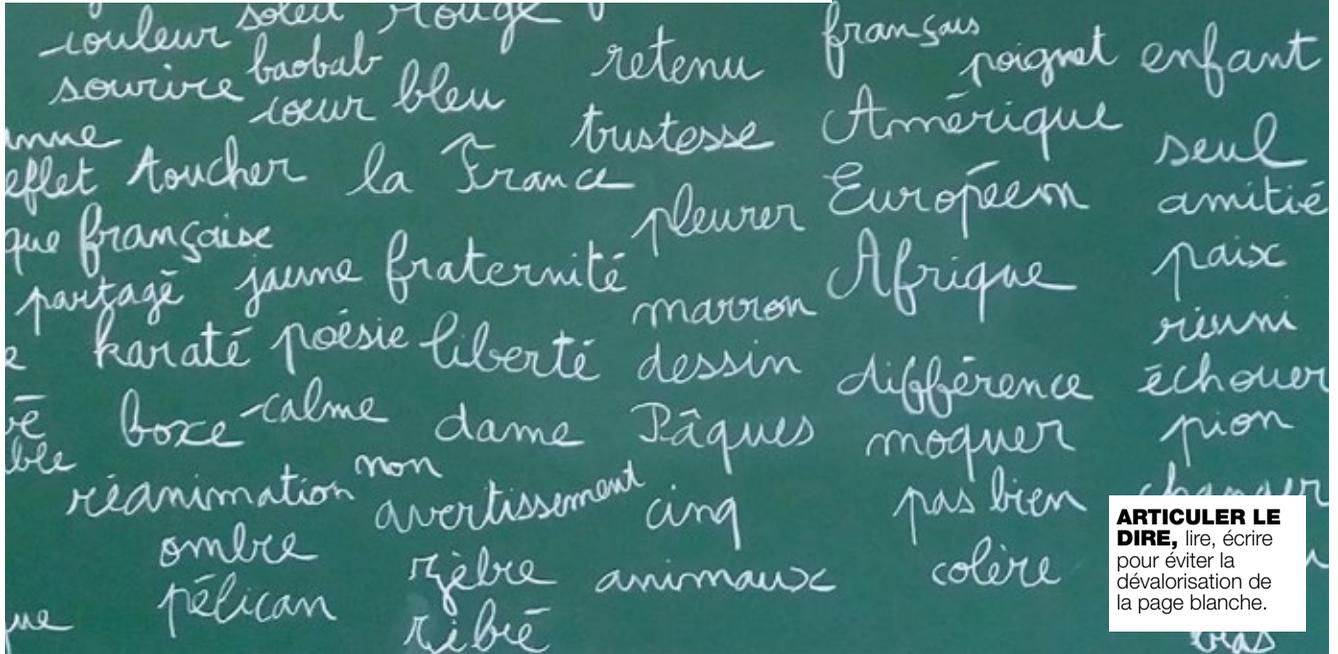
Dans une école qui se voudrait inclusive et où le métier d'enseignant se complexifie, le manque de formation initiale et continue est devenu flagrant. Mais les dernières comparaisons internationales montrent que ce sont aussi les conditions d'exercice du métier et les taux d'encadrement des élèves qui doivent évoluer si l'on veut que les enseignants deviennent capables d'agir en harmonie avec les idéaux affichés dans les textes officiels. Après plusieurs décennies de réformes sans cesse décevantes, beaucoup d'efforts de concertation, de négociation, d'expérimentation et d'évaluation seront nécessaires pour assurer la crédibilité et surtout la viabilité des transformations à opérer.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

1200

C'EST LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS AU 91^E CONGRÈS DE L'AGEEM, ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU 4 AU 6 JUILLET À NANCY. EN(JEUX) SERA LE FIL CONDUCTEUR DES ÉCHANGES OU « COMMENT ACCOMPAGNER L'ENFANT QUI JOUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SES APPRENTISSAGES » ? AVEC DE NOMBREUSES CONFÉRENCES COMME CELLES DU PÉDOPSYCHIATRE PIERRE DELION, DU MATHÉMATICIEN RÉMI BRISSIAUD OU D'YVES SOULÉ. INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR AGEEM.FR

ÉCRIRE, MÊME PLUS PEUR!



ARTICULER LE DIRE, lire, écrire pour éviter la dévalorisation de la page blanche.

Les élèves de Lapacca à Lourdes (65), après un travail régulier d'écriture, se lancent dans la production de poèmes.

Dans la classe de CE2 de l'école Lapacca à Lourdes, dire, lire et écrire sont des activités qui s'entrelacent. C'est ainsi que Sandrine Gentner conçoit son enseignement. Que ce soit lors de travaux ritualisés de production d'écrit ou lors d'un projet pour *Le printemps des poètes*, la lecture alimente l'écrit qui est lui-même appuyé par des phases de verbalisation. « Il s'agit de soulager une production d'écrit vécue de manière angoissante par beaucoup d'enfants », explique l'enseignante. Le constat de départ qui préoccupait l'enseignante c'était une peur de se lancer dans l'écriture ou une dévalorisation qu'elle constatait chez nombre d'élèves. « Ils disaient qu'ils ne savaient pas, qu'ils étaient nuls. Alors je

me suis dit qu'il fallait leur montrer qu'ils pouvaient faire, leur redonner confiance. »

ENSEIGNER PROGRESSIVEMENT

Après plusieurs années d'essais et réflexions professionnelles, Sandrine a mis en place une activité régulière de production de phrase à partir d'une image. « Le travail se fait par étapes. Cette écriture passe toujours par une phase orale préalable, pour que les élèves construisent une image mentale de ce qu'ils vont écrire, comprennent que écrire est une trace de leur pensée. » Un premier temps de description collective, rigoureuse, transcrite sous forme de nuage de mots dictés à l'adulte, permet de libérer les idées. Cette activité langagière vise à contribuer à l'élaboration de la pensée. « Quand les enfants se sentent en sécurité, on passe alors à une version écrite individuelle. » précise Sandrine. Un travail « d'épaississement » vient ensuite. Les phrases simples vont être enrichies par des adjectifs, des compléments du verbe, permettant

d'aborder la grammaire par la même occasion, avec une mise en œuvre progressive d'une catégorisation des mots. L'enseignante réfléchit également à introduire une nouvelle phase constituée d'un binôme d'écriture pour une réécriture mutuelle de ces premiers jets d'écriture. C'est seulement après que vient une phase de révision orthographique. Pour finir, une lecture des petits textes est faite à la classe, pour garder l'idée que l'on écrit pour être lu. « Je structure les étapes en tentant d'être la plus explicite possible pour les accompagner pas à pas. »

LANCER L'IMAGINAIRE

Ce travail autour d'une illustration évolue à présent avec un jeu de dés, représentant symboliquement des lieux, des objets, des personnages, des actions. Il n'y a alors plus l'appui de l'image. Après avoir lancé les dés (leur nombre peut varier de trois à neuf) c'est aux élèves d'inventer le contexte, de définir les protagonistes et de déterminer une action. Un prolongement permettant d'appuyer

la cohérence de la phrase proposée tout en développant l'imaginaire. Dans cette approche ludique, l'enseignante garde toujours trois objectifs en tête : débloquer l'envie d'écrire, utiliser l'oral pour appuyer l'écrit et décomposer les apprentissages nécessaires à la production finale. Même si cette approche est plus ludique, elle garde une structuration importante des différentes étapes.

DU RITUEL AU PROJET

Nourrir l'écrit en amont se poursuit dans le cadre de projets d'écriture de classe. Le dernier en date s'est construit dans le cadre du printemps des poètes et de la semaine contre le racisme. L'objectif final est d'afficher dans la cour et de lire des poèmes que les élèves auront inventés, en invitant les familles à les découvrir. Mais c'est un travail de longue haleine. C'est d'abord une acculturation de trois semaines, avec la lecture chaque jour de poésies ou de textes sur le racisme. Après la construction de ce premier répertoire culturel, les élèves travaillent toute une

matinée à l'écriture de poèmes. La séance commence par l'écoute active de la chanson *Armstrong* de Nougaro, puis des lectures de photos, de dessins humoristiques, des échanges autour de citations ou sur la devise républicaine viennent renforcer les références disponibles. Puis un recueil préalable de « *tous les mots qui passent par la tête* » au tableau, la lecture libre de poèmes

disséminés dans toute la classe puis la création d'un acrostiche collectif précèdent le temps individuel d'écriture. Sécurisés par ces apports en amont et par une première production orale commune, chacun écrit alors un texte, sous la forme qu'il veut. « *La poésie, cela permet de braver les normes d'écriture.* » Résultat : même les élèves en grande difficulté ont produit un poème de plusieurs vers. « *La démarche d'une verbalisation permet de travailler à la construction de ce que l'on écrit et non plus seulement la révision de la forme que l'on privilégie souvent. Ce n'est pas la clé à toutes les difficultés, mais une piste possible. Cela m'a appris à prendre le temps d'oser enseigner.* » MATHILDE BLANCHARD



DANIELLE ALEXANDRE. co-auteure de « *Refonder l'enseignement de l'écriture* » et auteure de « *Anthologie des textes clés en pédagogie* »

QUELLES REPRÉSENTATIONS ONT LES ÉLÈVES DE L'ÉCRITURE ?

Il est vrai que beaucoup d'élèves ont peur d'écrire. Ils se figent très tôt dans une posture purement scolaire (écrire c'est répondre à des consignes et respecter

les normes) au détriment du déploiement d'une pensée personnelle qui ose s'affirmer et libérer le potentiel créatif.

QUEL IMPACT ?

L'enjeu social est d'importance, aujourd'hui, la moindre fréquentation de l'écrit (lecture, écriture) est préoccupante et si l'école n'assume pas pleinement le développement de l'écriture sous toutes ses formes, seuls les *happy few* en maîtriseront les codes et la toute-puissance.

DES PISTES POUR MODIFIER LA DONNE ?

On n'écrit pas assez à l'école ! Que faire ? Écrire

plus, tous les jours, en faisant flèche de tout bois. Dédramatiser et banaliser en ritualisant (la phrase du jour, le jogging d'écriture chaque matin etc.) mais en même temps, surprendre, diversifier les propositions et les modalités. Surtout écrire dans toutes les disciplines : inventer des énoncés de problèmes, résumer ce qu'on a retenu du cours d'histoire, décrire ce qu'on a observé en sciences, etc. des écrits qui peuvent être lus, confrontés, amendés avec les pairs. Les activités d'écriture servent ainsi les apprentissages disciplinaires autant que celui de la langue. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

“LA POÉSIE, PERMET DE BRAVER LES NORMES D'ÉCRITURE.”

54% C'est le taux des élèves de CM2 respectant la consigne dans l'écriture d'un texte narratif (Cèdre 2015)



15% C'est le nombre de non réponses des élèves de CM1 à des questions ouvertes, nécessitant une réponse écrite rédigée, particulièrement lorsque la réponse doit être longue. Elles ne sont que de 2% en cas de QCM...



2H23 C'est le temps par semaine dédié à l'écriture en CP, soit deux fois moins que la lecture (enquête lire-écrire 2016)



en bref

RENOUVELER L'ÉCRITURE

Dans l'ouvrage « *Outils pour produire des écrits* », paru aux éditions Canopé, Maryse Brumont présente un ensemble de quinze activités possibles pour favoriser un enseignement explicite de l'écrit du CP à la 6^e. Temps de découverte, temps d'appropriation, temps d'évaluation... autant de propositions pour construire et diversifier les pratiques de production d'écrit.

“ÉCRIRE ET RÉDIGER” : LE CONSENSUS

Suite à sa conférence de consensus « écrire et rédiger », le CNESCO note la prédominance d'activités « traditionnelles » (dictée, mémorisation de mots, exercices d'entraînement grammaticaux...), ou encore la centration d'une correction sur la forme plutôt que sur le fond. Ce bilan est complété de dix recommandations dont l'utilisation du brouillon pour construire sa pensée ou de pratiques d'écriture collective.

“LE POÈME, CETTE HÉSITATION PROLONGÉE ENTRE LE SON ET LE SENS”

Paul Valéry

PRINTEMPS DES POÈTES : LE SITE, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

Pour trouver des pistes de travail, des actualités, des références... Un site à goûter sans modération.

WWW.PRINTEMPSDES POETES.COM



nécessaire scolarisation régulière avant l'entrée au CP. «*Il faut de la persévérance, sans jugement*» explique-t-elle. Puis une autre maman, puis sa petite fille en CP qu'il faut «*autoriser à être elle-même*» comme dit Stéphane d'une voix très douce. Enfin une réunion de synthèse avec l'enseignante d'un élève de CP qu'elle suit depuis le début de l'année. «*Quels sens ont les difficultés de ces enfants, est-ce que nous arriverons à les comprendre pour les aider?*» se questionne-t-elle. Aider aussi les équipes enseignantes puisque ce sont elles qui la plupart du temps font les demandes. Et demain d'autres écoles et d'autres enfants puisque son secteur comporte 14 écoles pour 2000 élèves. L'absence de maître G dans ce secteur comme dans la plupart est durement ressentie. «*Le jeudi avec l'enseignante E du RASED, nous nous voyons pour échafauder l'aide à apporter et la mise en place d'un projet pour chaque enfant*». Lundi après-midi à l'école Michelet, elle assure une permanence téléphonique pour les parents et les partenaires avec lesquels elle travaille, MDPH, CMP ou SESSAD... La maman de Dimitri vient aux nouvelles après que Stéphane soit allée l'observer en classe de MS avant une prise en charge pour l'aider à gérer la séparation.

UN MÉTIER À DÉFENDRE

«*Nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour des enfants présentant des difficultés comportementales à l'école ou qui n'arrivent pas à exprimer leurs malaises. Dans le même temps, les injonctions à réussir sont fortes et on externalise la difficulté. La norme européenne c'est 800 élèves, ici on gère l'urgence au détriment de la prévention.*» Alors elle milite pour défendre son métier au SNUipp-FSU, comme élue des personnels, dans les CHSCT pour défendre les conditions de travail mais aussi à l'AFPEN (Association française des psychologues de l'éducation nationale). Elle s'est battue pour la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale. «*Enfin, la reconnaissance que psychologue est un métier à part entière, autre que professeur des écoles*» ajoute-t-elle. Quand il lui reste un peu de temps entre les oiseaux, la photo, son jardin et les amis, elle se plonge dans la lecture. Annie Ernaux et Jeanne Benameur, mais surtout la psychologie. VIRGINIE SOLUNTO

PSYCHOLOGUE... À L'ÉCOLE

Stéphane Larzul est psychologue de l'Éducation nationale pour près de 2 000 élèves à Quimper.

Après un bac scientifique, la bretonne se rêvait géologue. Elle deviendra institutrice suppléante en 1983 au détour d'un recrutement exceptionnel. De fréquents postes en classes spécialisées l'amènent à s'interroger. «*La pédagogie était insuffisante pour beaucoup de ces élèves et après avoir travaillé avec un GAPP (Groupe d'aide psycho pédagogique, ancêtre des RASED) dans mon école, j'ai décidé d'entamer des études de psychologie.*»

Juste pour mieux «comprendre» les difficultés scolaires des enfants. Après un DEA «psychologie, cognition et communication», elle devient psychologue scolaire en RASED à Crozon, Châteauneuf, Châteaulin, Concarneau, puis enfin Quimper. Quand elle soutient sa thèse en 2010, elle envisage un instant un poste de maître de conférences.

«*Ce que j'aime dans mon métier c'est le travail en équipe, on réfléchit à plusieurs. Mais aussi qu'il est à réinventer avec la singularité de chaque élève.*». Ce lundi matin, à l'école primaire Victor Hugo, c'est le temps des rendez-vous. Une maman tout d'abord, dont l'enfant signalé en Grande section en septembre a beaucoup été absent, en raison d'une angoisse de séparation mère/enfant, et qu'il faut entendre et convaincre d'une

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: UN REMPLAÇANT PEUT-IL EXERCER À TEMPS PARTIEL ?

R: Un IA-DASEN ne peut interdire à toute une catégorie de personnels (directrices, remplaçants, conseillers pédagogiques, ERH ...) l'accès au temps partiel. Il peut cependant refuser l'accès au *temps partiel sur autorisation* individuellement, en invoquant des nécessités et/ou la continuité du service. Il faut alors que la motivation du refus soit individualisée et comporte l'énoncé des considérations de fait et de droit qui constituent le fondement du refus. Ce refus doit être précédé d'un entretien. Il ne peut en revanche s'opposer à une demande de *temps partiel de droit*. Pour les directeurs si le temps partiel est possible, c'est à la condition d'exercer pleinement les responsabilités liées à la fonction comme la présidence des conseils de maîtres ou d'école. Le temps partiel annualisé n'est pas possible. Les décisions de refus peuvent être contestées par recours gracieux et saisines de la CAPD.

Q: COMMENT POSTULER À UN STAGE MIN* ?

R: Les stages proposés et les modalités d'inscription sont décrits dans une circulaire qui devrait paraître très prochainement au BO. Ces stages sont proposés aux enseignants spécialisés, mais aussi à ceux du premier et du second degré qui scolarisent dans leur classe des élèves présentant les troubles étudiés. Les délais et les modalités d'inscription doivent figurer dans une circulaire départementale avant la fin de l'année scolaire. Les CAPD doivent se tenir entre la fin juin et la mi-septembre pour étudier les candidatures.

* module de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.

Q: L'IEN PEUT-IL S'OPPOSER À UN REDOUBLEMENT ?

R: Le décret du 21 février dernier n'indique pas que l'avis de l'IEN est opposable à la décision du conseil des maîtres, qui plus est quand celle-ci est acceptée par la famille. Il précise « *qu'à titre exceptionnel, dans le cas où un dispositif d'accompagnement pédagogique n'a pas permis de pallier les difficultés importantes rencontrées par l'élève, un redoublement peut être proposé par le conseil des maîtres* ». La proposition doit être discutée avec la famille et recueillir l'avis de l'IEN. Le conseil des maîtres prend ensuite une décision qui peut faire l'objet d'un appel de la famille. Le texte précise qu'un seul maintien peut être prononcé sauf cas particulier qui nécessite l'avis de l'IEN également.

Q: SUIS-JE COUVERTE EN CAS D'ACCIDENT AU COURS DE LA FÊTE DE L'ÉCOLE ?

R: Une fête d'école hors temps scolaire doit être considérée comme une « *activité qui constitue un prolongement normal* » des fonctions d'enseignement. Un accident qui s'y déroulerait doit donc être pris en compte comme un accident de service, « *en l'absence de faute personnelle ou de toute autre circonstance détachant l'accident du service* ».

Q: UN ENFANT SE BLESSE LORS D'UNE KERMESSE. QUI EST RESPONSABLE ?

R: Il convient de définir par avance l'organisateur d'une manifestation qui se déroule hors temps scolaire. Association de parents, coopérative scolaire... C'est alors le contrat d'assurance de l'association et les responsables de l'association organisatrice qui en assument la responsabilité. Si la fête a lieu sur le temps scolaire, la responsabilité de l'État et des enseignants est engagée comme pour n'importe quelle autre activité scolaire.

POUR TOUTES CES QUESTIONS CONTACTER LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNUIPP-FSU POUR PLUS D'INFORMATIONS.



FESTIVALS

Que ferez-vous au temps chaud ?

Les festivals jalonnent les routes de l'été, à la ville comme à la campagne, pour enchâter grands et petits.

Les théâtres ont baissé le rideau, les arts vivants s'installent hors les murs et font leur festival. *Des jeux du théâtre* à Sarlat-la Canéda, festival de marionnettes à Mirepoix, de rue à Aurillac, de Cornouaille à Quimper, de musique à La Rochelle, où que l'on se

trouve cet été, Paris, Vitry... il se passe toujours quelque chose. Et il n'est plus inhabituel qu'au détour de la programmation pour les grands, se glissent quelques propositions dont les enfants seront les heureux spectateurs. Quelques lieux en France ont décidé de faire des enfants et de leurs familles les privilégiés de ces instants de magie. Au Grand Bornand (74), le festival *Au bonheur des Mômes* annonce la couleur «*Lâche tes écrans, viens voir du vivant*». Depuis plus de 25 ans, à la fin août, ce lieu est devenu le rendez-vous européen du théâtre jeune public et s'est traduit au fil des éditions par des

jumelages touristiques et culturels avec d'autres pays d'Europe. C'est en juillet à Moirans-en-Montagne (39) que *Ideklic* accueille une trentaine de spectacles pour la jeunesse. Un festival à la double programmation de spectacles et

AU FESTIVAL D'AVIGNON, LES SPECTACLES C'EST AUSSI POUR LES ENFANTS.

d'ateliers de pratiques qui contribuent à fabriquer un spectateur et un

citoyen plus éclairé. Non loin de là, le *Festival des Mômes* de Montbéliard (25) propose fin août une dizaine de spectacles de théâtre, de cirque ou de marionnettes et des ateliers pour tous les âges. *Théâtre'enfants*, hors des remparts de la cité des Papes, à l'ombre de son grand frère, la programmation estivale de la Maison du théâtre pour enfants d'Avignon (84) est toujours d'une remarquable qualité. Et du côté de Sablé-sur-Sarthe (72) le 19 juillet, *Rock'ici Mômes* le festival incontournable dédié à la scène musicale jeune public, c'est six heures de musique non-stop. Aldebert est attendu cette année.

VIRGINIE SOLUNTO



► **AU BONHEUR DES MÔMES / LE GRAND BORNAND (74)**
www.aubonheurdesmomes.com

► **IDEKLIC / MOIRANS-EN-MONTAGNE (39)**
www.ideklic.fr

► **FESTIVAL DES MÔMES / MONTBÉLIARD (25)**
www.festivaldesmomes.fr

► **THÉÂTR'ENFANTS / AVIGNON (84)**
festivaltheatrenfants.com/fr

► **ROCK'ICI MÔMES / SABLÉ-SUR-SARTHE (72)**
www.lentracte-sable.fr/rockicimomes.htm



LIVRE
**Le pouvoir
des rêves**

Pierre aurait préféré un costume de pirate comme les copains. S'il se laisse convaincre d'être Robinson, les moqueries qui l'accueillent passent mal. De retour à la maison, la fièvre l'entraîne dans un voyage onirique où il finira par retrouver les pirates venus prendre de ses nouvelles. Des clins d'œil à Sendak, jusque dans le format des illustrations entre rêve et réalité. ► **ROBINSON**, de Peter Sis, Ed. Grasset, C1 et 2.



LIVRE
Esprit critique

Une invitation aux vacances, mais surtout à remettre en question l'ordre établi! Sur l'île des rouges, monsieur Paul cherche à comprendre d'où viennent les étranges interdictions imposées aux habitants. Une manière de s'interroger sur les règles auxquelles on obéit sans trop savoir pourquoi et de développer son esprit critique, dans un univers crayonné aux formes simples. ► **L'ÎLE DES ROUGES**, d'Olivier Dupin, ill. Marjorie Béal, Ed. Cécopages, C2



LIVRE
**Un tour du Monde
en images**

Pour voyager sans bouger, quoi de mieux qu'un livre qui fourmille d'images et de détails, passe d'un paysage à l'autre, de l'anecdotique au monumen-

tal, voire à la gastronomie ? Il faut parcourir en 15 étapes curieuses ce drôle de documentaire sur la planète qu'on habite. Le principe des dessins pleine page à explorer pour y dénicher l'info qui interpelle fonctionne à fond pour les petits curieux du monde. ► **TOUT ÇA**, d'Olivier Dupin, ill. Marjorie Béal, Ed. Cécopages, C2

CONTE MUSICAL
Bonne nuit petit...

Pour bercer avec douceur et poésie les tous-petits, la conteuse Cécile Ber-game propose un joli conte musical sur le thème du sommeil. Issu de la collection « Les contes de la Petite souris », ce livredisque transporte les enfants dans une aventure magique en arpentant la ville endormie au clair de lune. Cette quête du sommeil, Kaki la fera en compagnie de son amie la souris, après avoir rencontré un gros chat aux yeux verts, des papillons argentés, des arbres aux ombres terrifiantes, un lapin pêcheur d'étoiles et un hibou menaçant. ► **BONNE NUIT PETIT KAKI!** Cécile Ber-game, Timothée Jolly, Cécile Hudrisier, Didier Jeunesse, à partir de 2 ans.

INTERVIEW
**Samuel
Collardey**



VOTRE FILM, UNE ANNÉE POLAIRE, COMME LES PRÉCÉDENTS*, IMPLIQUE UNE PRÉPARATION PARTICULIÈRE.

J'ai passé un an dans ce village de 80 habitants de l'est du Groenland, Tiniteqilaq, avec l'institutrice de l'unique classe. Elle est partie et nous avons tourné le film avec son remplaçant, à partir d'un scénario déjà écrit.

C'était son premier poste, à 2600 km de sa ferme danoise. Nous ne l'avions pas choisi nous-mêmes et son expérience a enrichi ce que j'avais écrit.

LES SCÈNES DE CLASSE SONT-ELLES RÉELLES OU FICTIONNELLES?

Je n'étais pas satisfait de mes images de la classe

en action. J'ai donc fait rejouer ces scènes aux enfants et à leur maître. L'expérience d'autres professeurs au Groenland m'a servi aussi, grâce à ce que j'en ai lu ou à des témoignages directs. J'ai découvert des éléments au montage, comme telle moquerie des enfants qu'on ne m'avait pas traduite et qui a enrichi le scénario. La scène de chasse à l'ours, avec son côté féérique, ou la description de liens familiaux tourmentés, viennent du même mélange d'expérience et de reconstitution. Je parlais déjà des questions de filiation dans mes films précédents.

COMMENT LES VILLAGEOIS ONT-ILS REÇU LE FILM?

Ils ont été touchés par ce que j'ai montré de leur environnement, par l'intermédiaire du drone notamment. Ils ne sont absolument pas blasés par la beauté du lieu où ils vivent. Quant à Anders Hvidegård, ce maître en butte à des enfants indisciplinés à son

arrivée, il a aujourd'hui trouvé sa place. Il est toujours là, il parle groenlandais, il est en train de fonder une famille à Tiniteqilaq.

* L'apprenti, Comme un lion, Tempête



L'école privée ne fait pas de miracles



©Mira/NAJA

Une recherche sur les résultats comparés du public et du privé

« Dans le privé, c'est plus sérieux. Il y a des meilleurs profs, les élèves progressent et réussissent mieux. » Qui n'a entendu ce genre de sentence définitive entre la poire et le fromage d'un repas de famille ? Seulement voilà. Une récente étude conduite par quatre chercheurs* vient infliger un sérieux démenti à ces vérités révélées. Les universitaires se sont penchés sur les résultats aux tests de français et de mathématiques de plusieurs milliers d'élèves entre le CP et le CE2, scolarisés dans le public et le privé. À l'entrée au CP, ceux du privé obtiennent un score global de bonnes réponses de 74%, contre 71,3 pour ceux du public, soit un écart de 2,3%. Alléluia ?

Pas vraiment. Au CE2, les écarts sont respectivement de 2,4% en français et de 1,2% en maths. Première conclusion tirée par les auteurs : ces résultats « contredisent certaines idées préconçues (...) selon lesquelles le secteur privé serait favorable aux élèves ayant des difficultés scolaires ou issus de milieux sociaux modestes ou défavorisés. » Par ailleurs, l'écart de départ en faveur du privé « disparaît si on tient compte du niveau scolaire et social en moyenne plus élevé des élèves scolarisés dans le privé. »

LE FACTEUR X

Car tout est là. « 36% des élèves entrés au CP en 2011 dans une école privée ont un père de milieu social très favorisé contre 17% des élèves du public ». Il y a deux fois plus d'enfants dont la mère est sans diplôme dans le public que dans le privé où en revanche, plus de 50% d'entre elles ont le baccalauréat, contre 39 dans le public. Il

y a par ailleurs 9,1% d'enfants ayant au moins un parent immigré dans le privé contre 19,4% dans le public et 5,7% sont issus d'une famille monoparentale dans le privé contre 10,2 dans le public. Et une fois neutralisées ces variables sociologiques, qui signent aussi une proximité plus ou moins grande aux codes de l'école, l'étude montre que les résultats des uns ne s'écartent pas de ceux des autres. Conclusion, le privé ne propose pas un meilleur enseignement que le public, il ne fait pas mieux progresser les élèves en difficulté et ses élèves auraient eu les mêmes résultats dans le public. De quoi interroger son financement par l'État, financement qui risque encore de s'accroître avec l'obligation scolaire ramenée à 3 ans.

FRANCIS BARBE

* Qui choisit l'école privée, et pour quels résultats scolaires ? Denis Fougère CNRS, Olivier Monso MEN-DEPP, Audrey Rain Paris 2, Maxime Tó University College of London



RGPD, késako ?

Depuis le 25 mai le nouveau règlement général sur la protection des données numériques (RGPD), impose à chaque entreprise ou association de prouver que les données personnelles dont elle dispose ont été recueillies avec le consentement de l'utilisateur. Ces données concernent par exemple l'historique de navigation, le profil sur les réseaux, les achats en ligne ou la participation à des forums de discussion. Permettant d'identifier les personnes elles ne manquent pas d'intérêt pour les GAFAM et autres entreprises du net car elles permettent la diffusion de publicités ciblées. Des contraintes nouvelles et un droit d'information plus large est demandé à tout possédant de données numériques personnelles. Cela

explique l'avalanche de mails reçus dans les boîtes depuis l'entrée en vigueur du RGPD, les contrevenants étant exposés à de lourdes sanctions financières. Pour l'Hexagone cette réglementation reprend les grandes lignes de ce qui existait déjà dans la loi, mais il y a quelques modifications. Le consentement des parents pour l'inscription des mineurs sur des réseaux sociaux est porté de 13 à 15 ans, le droit à la portabilité des données est instauré et le droit à l'oubli numérique ou à la limitation du traitement des données personnelles est renforcé. Ces améliorations doivent s'appliquer sur l'ensemble de la zone de l'Union européenne. Sur le fond, le texte ne change pas grand chose à ce qui existait auparavant sous l'autorité de la CNIL. Mais, comme le souligne l'association La quadrature du net qui défend les droits et les libertés fondamentales à l'ère du numérique, Le « principal effet » du RGPD « n'est pas tant d'avoir modifié le droit que d'en permettre enfin l'application ». LAURENT BERNARDI

ÉLAN... de précarisation



construire sur zones protégées, ou encore « l'assouplissement » des normes de construction durable. De même, la vente facilitée de logements HLM par blocs à des sociétés privées, avec un avis des élus simplement consultatifs, ou la nécessité des bailleurs sociaux de se regrouper en gros groupes, constituent une remise en cause de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Enfin, la baisse de 100 à 10% du nombre de logements neufs accessibles aux personnes à mobilité réduite est jugée comme une régression sociale, discriminatoire et incohérente avec la politique publique à l'égard du handicap ou au regard du vieillissement de la population selon plusieurs associations pour les personnes handicapées. Une loi ÉLAN considérée comme renforçant la précarisation par des détracteurs venus tout autant du tissu associatif, des acteurs du logement social, ou des bancs de l'Assemblée et pas seulement du côté de l'opposition.

MATHILDE BLANCHARD

L'examen à l'Assemblée du projet de loi ÉLAN (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) visant à réformer la politique du logement, s'est déroulé dans un climat tendu. En cause plusieurs sujets polémiques. Notamment, les nouvelles autorisations de

JEAN-MARC MERRIAUX



directeur du numérique au MEN

Ministère de l'éducation nationale.

1. EN QUOI LE RGPD CONCERNE-T-IL L'ÉCOLE ?

Notre ministère est celui qui génère le plus de données numériques sur des mineurs. Avec le RGPD les responsables de ces données, que ce soit au niveau de l'établissement ou de la direction académique, doivent pouvoir justifier de leur pertinence et de leur sécurisation. Mais contrairement à une entreprise, ces données ont été captées dans le cadre d'une mission d'intérêt général et on n'a pas, de ce fait, à assurer leur portabilité.

2. QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Il faut sensibiliser les personnels à pouvoir justifier des données utilisées pour des applications pédagogiques, des outils quotidiens ou des ENT. Il faut s'attacher au principe de minimisation de la captation pour ne conserver que les données vraiment utiles.

3. JUSTEMENT COMMENT SÉCURISER LES ENT ?

Pour les ENT nous sommes dans une logique de sous-traitance puisqu'ils sont financés par la collectivité. La responsabilité est donc partagée entre le fournisseur de plate-forme le payeur et l'utilisateur du service qui doivent spécifier dans les contrats le respect des « normes RGPD ».

“Comment ne pas être un prof idéal”



POURQUOI NE FAUDRAIT-IL PAS ÊTRE UN PROF IDÉAL ?

EMMANUELLE PIQUET : Chacun a une perception du métier d'enseignant et si l'enseignant veut coller à la perception que chacun en a, il se perd. Quand on veut être un enseignant idéal aux yeux de tous, on ne peut y arriver. On fait croire aux enseignants qu'ils sont tout puissants, mais ils savent bien qu'ils ne le sont pas. Ils sont comme des châteaux de verre, ils sont très vulnérables. Cette rigidité émotionnelle est forcément fragile. *Je dois être juste, je dois avoir une classe silencieuse* aboutit la plupart du temps à l'inverse de ce que l'on veut.

Je rencontre beaucoup d'enseignants en souffrance. Or on ne peut pas exercer correctement son métier quand on est dans la souffrance. Très souvent ce qui la génère ce sont des problématiques relationnelles et on y répond par des solutions qui ne sont pas relationnelles mais plutôt de l'ordre du matériel et du pédagogique. Or c'est du côté du relationnel qu'il faut chercher les réponses. Vis à vis des enfants, de la hiérarchie ou des autres enseignants. C'est un métier au cœur de milliers de relations qui peuvent être problématiques. Il y a des injonctions énormes sur ce métier où chacun a l'ambition de ne pas laisser d'enfants au bord du chemin.

DANS LES SITUATIONS DIFFICILES, VOUS PROPOSEZ DE PRENDRE DES VIRAGES À 180°. C'EST À DIRE ?

E.P. : L'idée c'est de dire arrêtons de faire des choses qui finalement provoquent ce qu'on veut éviter. Arrêtons de persévérer dans des comportements qui alimentent les problèmes. Et la meilleure façon d'arrêter de faire ce qui ne va pas c'est de faire l'inverse. L'enfant perturbateur sait qu'il a un impact sur un adulte. Plus l'enseignant veut le mater et moins il va y parvenir. Il va s'agir de faire croire à cet enfant que cela n'a plus d'impact sur nous. Mais surtout pas en mode punitif. Par exemple certains établissements mettent en place « l'île de la déconcentration ». C'est un moment, un lieu où l'élève accepte de se poser à la demande de l'enseignant ou de son propre choix. On essaye d'annihiler l'aspect réactionnel de la relation dans un moment de crise. On redonne l'autorité à l'enseignant puisqu'il lui prescrit de désobéir à ce qu'il lui demandait avant. Il y a des choses très écologiques à mettre en place. On ne peut pas obliger quelqu'un à se concentrer. Quand on est dans une impasse il s'agit de faire demi-tour. Le lâcher prise est un 180 degré par rapport au contrôle.

N'EST-CE PAS UNE FORME DE CAPITULATION DEVANT LES ÉLÈVES ? QUE VONT DIRE LES AUTRES ?

E.P. : En effet la question de ce que vont faire les autres est importante. Pour aller dans la « lune » ou dans « l'île de la déconcentration », c'est important

que ce ne soit pas punitif, pour que tout le monde puisse exercer son droit au retrait. Ce n'est pas une capitulation, c'est l'inverse. On leur donne une bonne leçon en leur montrant qu'ils n'ont plus le pouvoir de faire perdre le contrôle à l'adulte. En arrêtant de se focaliser sur le silence ou l'obéissance par exemple, on assouplit le fonctionnement, on ne baisse pas les bras au contraire. C'est la rigidité qui génère de l'épuisement.

BIO

Emmanuelle Piquet, psychopraticienne est fondatrice des centres « chagrins scolaires ». Elle vient de publier aux éditions PayotPSY « Comment ne pas être un prof idéal ».

“En arrêtant de se focaliser sur le silence ou l'obéissance, on assouplit le fonctionnement, on ne baisse pas les bras au contraire. C'est la rigidité qui génère de l'épuisement.”

LE MÉTIER D'ENSEIGNANT EST-IL PLUS DIFFICILE QU'AVANT ?

E.P. : Il est surtout différent. La société est beaucoup entrée dans l'école. Les diagnostics, les parents, tout le monde a son mot à dire. Les enfants sont beaucoup plus musclés dans les relations sociales qu'on ne l'était dans le temps. Face à ces difficultés nouvelles on se rigidifie en cherchant à utiliser des vieilles recettes. Ces changements ne rendent pas le métier impossible mais obligent à modifier les modalités relationnelles. Effectuer un 180 degré n'est pas confortable, mais quand on souffre il est utile de savoir le mettre en œuvre.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.
- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois...
Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte.
Là, t'es content d'être à la MAIF.
- Pourquoi ?
- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas, ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.
- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup, c'est toi qui dois être perdu.



MÉTIERS DE L'ÉDUCATION.

Assurez vos risques professionnels pour **39,50 €** par an (tarif 2018).

L'Offre Métiers de l'Éducation garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les **Autonomes de Solidarité Laïques**.

Pour plus d'informations: maif.fr/offreeducation. On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant



NOUS SOMMES POUR CEUX QUI RENDENT LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET CEUX QUI EN ONT FAIT LEUR VOCATION.

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)
Connectez-vous sur www.gmf.fr

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.